RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 16686
Numéro SIREN : 410 204 390
Nom ou dénomination : ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt 52949

20210529492020

DATE DEPOT : 05/07/2021

N° DE DEPOT : 52949

N° GESTION : 1996B16686

N° SIREN : 410204390

DENOMINATION : ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

ADRESSE : 3 ave Hoche 75008 PARIS

MILLESIME : 2020

LPS8812040

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le : 05 JUIL. 2021
Sous le N° 52949

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 4 324 048 euros
Siège social : 3, avenue Hoche - 75008 PARIS
410 204 390 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2021

L'an 2021,
le 26 mai,
à 10 heures,

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, les actionnaires de la société ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 324 048 euros, divisé en 270 253 actions de 16 euros chacune, dont le siège est 3, avenue Hoche, 75008 PARIS, se sont réunis via TEAMS en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Directoire selon lettre simple et e-mail adressés le 7 mai 2021 à chaque actionnaire.

La feuille de présence, circularisée, sera émargée par chaque membre de l'Assemblée présent à la conférence-téléphonique, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alen ZELJKOVIC, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance et représentant de ABN AMRO BANK N.V., Actionnaire principal.

Monsieur François-Xavier GENNETAIS, acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Madame Josiane FABRE est désignée comme secrétaire.

La société ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 7 mai 2021, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 270 251 actions sur les 270 253 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus du quart des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Extrait certifié conforme
Le 28 mai 2021

Le Secrétaire

STATUANT EN MATIERE ORDINAIRE

Quatrième Résolution

Le bénéfice net de l'exercice 2020 s'élève à 8 307 020,15€ auquel s'ajoute le report à nouveau de 20 892 574,32€. Le bénéfice distribuable s'élève donc à 29 199 594,47€.

Le Directoire propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

*	aux actionnaires à titre de dividende	€	6 756 325,00
*	à la réserve légale	€	0
*	au report à nouveau	€	22 443 269,47
	Soit au total	€	**29 199 594,47**

Le dividende sera mis en paiement à compter du 31 mai 2021 (25 € par action).

Il est précisé que les personnes physiques sont soumises à un prélèvement obligatoire non libératoire de 12,80% et aux prélèvements sociaux au taux global de 17,20%. L'intégralité du dividende distribué (25 € par action) est éligible pour les actionnaires personnes physiques à l'abattement de 40 %, mentionné à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, en cas d'option globale du bénéficiaire pour soumettre l'ensemble des revenus mobiliers et plus-values au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende Net	Revenu global
Exercice 2017	65,00	65,00
Exercice 2018	50,00	50,00
Exercice 2019	50,00	50,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

CERTIFIE CONFORME

ABN·AMRO Investment Solutions

François-Xavier GENNETAIS
Président du Directoire

RAPPORT DE GESTION
2020

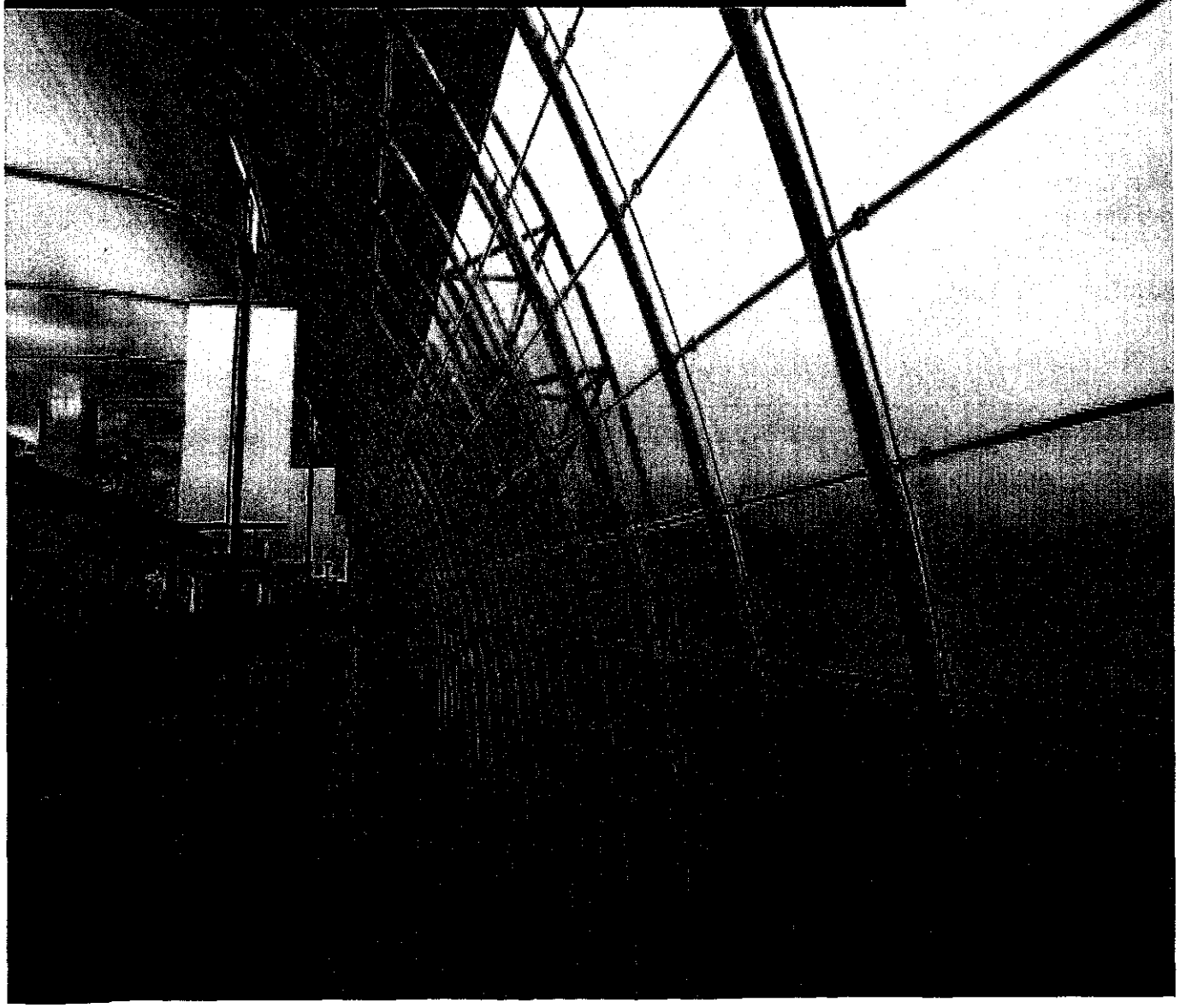

SOMMAIRE

4

- Gouvernement d'entreprise 5
- Rapport du Directoire 21
  - Activité 2020 22
  - Perspectives 2021 39
  - Eléments significatifs survenus depuis la fin de l'exercice 40
- Comptes sociaux 2020 41
- Observations du Conseil de Surveillance 66
- Projet de Résolutions 69

ABN·AMRO Investment Solutions

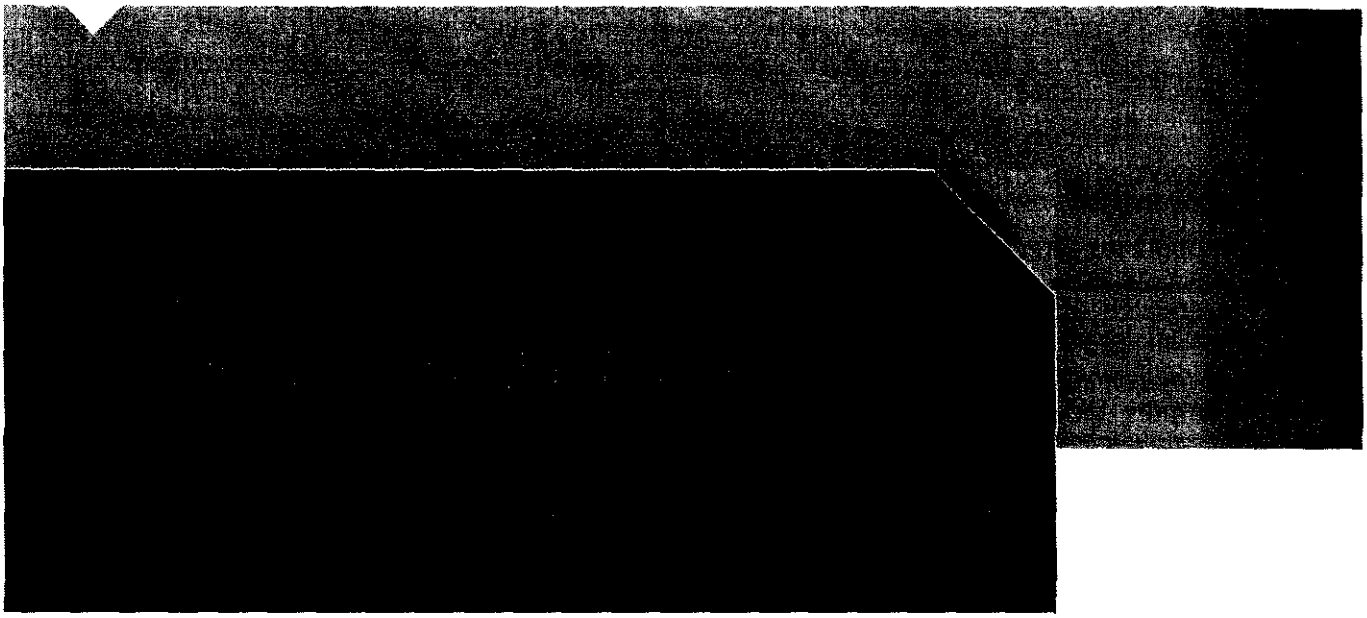

- Le Conseil de Surveillance 6
- Le Directoire 13
- Le contrôle indépendant 15
- La démarche RSE 16
- Informations légales 19

Rapport du Président du Conseil de Surveillance

La Gouvernance au sein de la gestion d'actifs relève en France de grands principes issus tant du Code Monétaire et Financier, du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers que de règlementations professionnelles. La primauté de l'intérêt des clients, le traitement équitable des investisseurs, l'autonomie de la gestion et le respect de l'intégrité des marchés figurent ainsi parmi les principes majeurs qui gouvernent la gestion d'actifs.

ABN AMRO Investment Solutions vise à observer les meilleures pratiques recensées et s'appuie pour ce faire sur le Guide de Gouvernance des Sociétés de Gestion de l'AFG. Toutefois, conformément au principe de proportionnalité admis par les régulateurs européens et français, certaines peuvent légitimement ne pas appliquer l'intégralité de ces recommandations dans la mesure où elles peuvent se prévaloir du fait que, compte tenu de la nature, de l'importance, de la complexité, de la spécificité des services de gestion qu'elles fournissent, ou des activités qu'elles exercent, l'application de ces recommandations serait excessive et s'appuyer sur l'efficacité de leur gouvernance interne.

ABN AMRO Investment Solutions est une société anonyme duale à Conseil de Surveillance et Directoire. Cette forme duale d'organisation des organes de direction répond aux principes du gouvernement d'entreprise : les fonctions de direction exécutive sont dissociées des missions de supervision.

Le Conseil de Surveillance

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

- **Le règlement *intérieur***

Le Conseil de Surveillance est régi par les statuts qui valent règlement intérieur. Il est stipulé que le Conseil a pour mission de superviser la gestion de la Société par le Directoire dont il désigne les membres et fixe leur rémunération.

Le Conseil de Surveillance rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires, à travers ses observations, de ses remarques sur les comptes et sur le rapport de gestion du Directoire. En outre, il approuve préalablement les opérations soumises à son autorisation en vertu de la loi et des statuts. Il est notamment consulté sur les mesures qui présentent un intérêt stratégique et qui ont, ou pourraient avoir, un impact financier significatif pour ABN AMRO Investment Solutions.

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner les comptes sociaux, la situation et les perspectives de ses activités et évoquer sa stratégie en présence de l'ensemble des principaux dirigeants. Les commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués pour chaque conseil.

Le Conseil peut bien entendu se réunir dans l'intervalle sur tout sujet estimé utile. Les séances sont convoquées à l'initiative du Président, à la demande d'un tiers de ses membres ou à celle du Directoire. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres votants, qu'ils soient présents ou représentés. Le vote par procuration est autorisé. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion du conseil par des moyens de visioconférence, conformément aux dispositions réglementaires. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

- **Les Membres du Conseil**

Le Conseil de Surveillance est désigné par les actionnaires, pour une période de trois ans, qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale de l'exercice auquel le mandat arrive à échéance. Le nombre de membres du Conseil ayant atteint l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers de ses membres en fonction. De plus, le mandat d'un membre ayant atteint l'âge limite fixé par les statuts peut être prorogé d'un an, éventuellement renouvelable, par l'Assemblée Générale. Actuellement, aucun membre du Conseil de surveillance n'a atteint l'âge limite.

- **Administrateurs indépendants**

Le Guide de gouvernance des sociétés de gestion recommande une pluralité de points de vue au sein du conseil, assurée par la nomination de personnes choisies en fonction de leur compétence et réunissant des personnes d'âge, de sexe, de formation et d'expérience professionnelle différents ainsi que par la présence d'Administrateurs indépendants. Est qualifié d'indépendant, *« un membre personne physique qui n'est, et n'a pas été au cours des trois années précédant son entrée en fonction, salarié, dirigeant mandataire social exécutif de la société de gestion ou d'une entité du Groupe auquel elle appartient, d'un de ses actionnaires significatifs ou d'un prestataire important de la société de gestion »*. A ce jour, le Conseil de Surveillance comprend deux membres indépendants, répondant ainsi au critère de la présence d'au moins un tiers des membres ou deux personnes, le chiffre le plus bas étant retenu.

- **Proportion de femmes dans les Conseils**

Une seule femme siège au Conseil de Surveillance de AAIS.

Le Conseil de Surveillance

- **Rémunération des Membres du Conseil**

Ainsi que le préconise le guide de gouvernance des Sociétés de gestion, les règles de répartition des jetons de présence tiennent compte de l'assiduité des Administrateurs aux séances du conseil et de leur participation à des comités spécialisés.

En outre, la politique d'ABN AMRO en matière de rémunération des Administrateurs est que seuls les Membres indépendants peuvent percevoir des jetons de présence. En 2020, le montant des jetons de présence était de 15.000 euros par an pour un mandat au Conseil. Les jetons sont versés semestriellement.

- **Composition du Conseil**

Le Conseil de Surveillance comprend actuellement cinq membres, le nombre maximum de membres statutairement prévu étant de douze. Le nombre maximum de censeurs prévu par les statuts est de trois. Aucun censeur ne siège actuellement au Conseil. Le Conseil de Surveillance élit parmi ses membres son Président et son Vice-Président. Le secrétaire est choisi en dehors de ses Membres. Au 31 décembre 2020, le Président et le Vice-Président sont respectivement MM. Alen Zeljkovic et Richard de Groot.

Le Conseil de Surveillance

➢ ***La composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2020***

Les changements suivants sont intervenus au cours de l'exercice dans la composition du Conseil :

- Démission de M. Stéphane Corsaletti le 24 avril 2020
- Au cours de la séance du 22 juillet 2020, M. Richard de Groot a été nommé Vice-Président.

M. Alen ZELJKOVIC
Président à compter du 27/09/2017
Date de première nomination : 30/12/2013
Date de renouvellement : 25/05/2020
Echéance du mandat : AGO mai 2023
Fonctions exercées/mandats détenus
ABN AMRO – Chief Commercial Officer PB
AAIS – Membre et Président du Comité des Rémunérations et des nominations
AAIS – Membre et du Comité d'Audit et des Risques
NEUFLIZE OBC CINEMA S.C.A. – Management Board Member

M. Richard de GROOT
Vice-Président depuis 22/07/2020
Date de première nomination : 14/03/2018
Date de renouvellement: 25/05/2020
Echéance du mandat : AGO mai 2023
Fonctions exercées/mandats détenus
ABN AMRO – Global Head of Investment Centre
AAIS – Membre et Président du Comité d'Audit et des Risques
AAIS – Membre du Comité des Rémuérations et des nominations

M. Stéphane CORSALETTI
Vice-Président du 19/12/2019 jusqu'au 24/04/2020
Date de première nomination : 30 octobre 2019
Echéance du mandat : AGO mai 2022
Démission le 24/04/2020

Mme Silvia BOCCHIOTTI
Date de première nomination : 12/12/2018
Date de renouvellement: 25/05/2020
Echéance du mandat : AGO 2023
Fonctions exercées/mandats détenus
INSTITUT DE FRANCE – Conseiller du Chancelier

M. Ido GONEN
Date de première nomination : 13/12/2017
Date de renouvellement : 29/05/2019
Échéance du mandat : AGO mai 2022
Fonctions exercées/mandats détenus
Banque NEUFLIZE OBC : Membre du Directoire - Chief Risk Officer France
NEUFLIZE VIE : Membre du Conseil d'Administration
ABN AMRO Commercial Finance SA : Membre du Conseil d'Administration jusqu'au 30/04/2020
PHILGOOD FOUNDATION BY NEUFLIZE OBC : Membre du Conseil d'Administration

Le Conseil de Surveillance

M. Bart RENNER
Date de première nomination : 23/05/2017
Date de renouvellement: 25/05/2020
Echéance du mandat : AGO mai 2023
Fonctions exercées/mandats détenus
STICHTING PROF : Board Member
REPO ADVIES V.O.F. : Partner

Mme Josiane FABRE
Secrétaire du Conseil
Date de nomination : 19/07/2000

Le Conseil de Surveillance

Les réunions du Conseil

Le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2020. Le taux de participation de ses membres sur l'ensemble de l'année a été de 89 % contre 92 % en 2019. Il est dans l'objectif constant du Président de veiller à la présence effective des membres du Conseil ainsi que de s'assurer de leur participation active aux réunions.

Régulièrement convoqué, le Commissaire aux comptes a participé à 4 réunions sur 5.

Les travaux du Conseil

Outre l'examen des comptes et le rapport sur l'activité du trimestre sous revue, le conseil de Surveillance procède trimestriellement au suivi des risques.
Il a été par ailleurs informé tout au long de l'année de l'évolution des projets en cours et des orientations prises par le Directoire.

Les comités du Conseil

Par souci d'efficacité dans l'accomplissement de sa mission, le Conseil de Surveillance a constitué des comités spécifiques. Le nombre de participants au comité est limité dans le double but de fluidifier les débats internes et d'éviter une trop grande proximité entre la composition d'un comité et celle du Conseil de Surveillance.
Les Membres et leur Président ont été désignés par le Conseil en tenant compte de leur maîtrise des sujets plus techniques traités en comité.

- **Le comité des rémunérations et nominations**

Afin d'être en conformité avec la réglementation AIFM, le Conseil de Surveillance de ABN AMRO Investment Solutions a réactivé le Comité des Rémunérations et Nominations en 2016*. Il se réunit au moins une fois par an – et autant que nécessaire – dans l'optique de déterminer la rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux et des personnes identifiées par ABN AMRO et dont il rend compte au Conseil de Surveillance de AAIS.

Il est débattu au sein de ce comité, outre les points précités, du plan de succession de ABN AMRO Investment Solutions (2 fois par an au maximum), de la politique de rémunération (AIFM, OPC 5, mise à jour locale ou découlant de la global Reward Policy d'ABN AMRO) ainsi que de la liste des personnes identifiées, dont les conclusions seront rapportées, outre au Conseil de Surveillance de AAIS, au Comité des rémunérations et nominations de la Banque Neuflize OBC.

Dans le respect des recommandations de l'AFG, le Comité des Rémunérations et des Nominations a procédé à l'examen du dossier de candidature pour le recrutement du Chief Operating Officer, Membre du Directoire. Le Comité des Rémunérations et des Nominations a également été attentif à la crise sanitaire – Covid-29 – et au transfert de l'actionnariat d'AAIS de Neuflize OBC vers ABN AMRO NV.

Composition du Comité des rémunérations et nominations

- M. Alen Zeljkovic, Président
- M. Richard de Groot,

M. Paul Beurdeley en est le Secrétaire.

Tout ou partie de la réunion du comité se déroule en présence du Président du Directoire et du responsable des Ressources Humaines.

Ce comité s'est réuni quatre fois en 2020.

Le Conseil de Surveillance

* (En tant que filiale à 99,99 % de la Banque Neuflize OBC, les propositions de rémunération et de nomination des dirigeants de AAIS étaient auparavant examinées au sein du Comité des Rémunérations de la Banque, les filiales de l'Asset Management faisant partie du conglomérat).

- **Le comité d'Audit et des risques**

Par souci d'efficacité dans l'accomplissement de ses missions et notamment celle de la maîtrise des risques au sein de AAIS, le Conseil décide de la création d'un comité d'audit et des risques qui a pour vocation de procéder à l'examen des comptes et de veiller à l'organisation et l'application des politiques de risques, conformité et contrôle interne.

Le Comité d'Audit et des risques est composé de trois membres :

- M. Richard de Groot, Président
- M. Ido Gonen
- M. Alen Zeljkovic

Josiane Fabre en est la secrétaire.

A ce comité participent le Directoire de AAIS, le Comité Exécutif, ainsi que le Compliance Officer, le Risk Manager et le Head of Audit Neuflize OBC.

Une charte définissant le fonctionnement de ce comité a été mise en place et approuvée par le conseil de Surveillance. Il se réunit au minimum deux fois par an, et à chaque fois que de besoin, et rend compte de ses travaux au Conseil.

Le Comité d'audit et des risques s'est réuni deux fois cette année, avec un taux de participation de 75 %.

Outre les points récurrents sur l'activité de la société et les normes réglementaires, le Comité s'est particulièrement attaché à superviser la transformation de AAIS, le contrôle AMF, la crise sanitaire – Covid-19 – la technique du pooling, le nouvel outil de mesure du risque et à suivre attentivement la mise en place des nombreux projets en cours.

Le Directoire

Les Membres du Directoire

ABN AMRO Investment Solutions est dirigée par un Directoire. Conformément à la loi et aux statuts, le Directoire est un organe collégial dont les membres sont nommés par le Conseil de Surveillance, pour une durée de quatre ans. Le nombre de ses membres est fixé par le Conseil qui peut également conférer le titre de Directeur Général à l'un ou plusieurs d'entre eux. Il est composé de deux membres au minimum et de cinq au maximum. La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de membres du Directoire est fixée à soixante-cinq ans, sauf dans le cas où le Conseil décide de porter à un nombre supérieur à deux le nombre des membres du Directoire. Il a alors la faculté de désigner un membre dont l'âge est supérieur à soixante-cinq ans et n'excédant pas 72 ans.

Le 1er janvier 2020, le Directoire comprenait deux membres : François-Xavier Gennetais (Président) et Eric Ebermeyer (Directeur Général).

Afin que l'ensemble des activités soient représentées au Directoire, le Conseil de Surveillance a décidé de porter le nombre de Membres du Directoire de deux à trois et a nommé Elisa Alonso Sanz Membre du Directoire et Directrice Générale le 22 juillet 2020.

Le Conseil a confirmé François-Xavier Gennetais dans son mandat de Président du Directoire de AAIS et Eric Ebermeyer dans ses fonctions de Membre du Directoire et Directeur Général et ce, jusqu'à l'échéance du Directoire, soit le 21 juillet 2024.

La composition du Directoire au 31 décembre 2020

M. François-Xavier GENNETAIS
Président, CEO depuis le 23 octobre 2019
Date de première nomination : 13/04/2015
Date du renouvellement : 22/07/2020
Echéance du mandat : 22/07/2024
Fonctions exercées/mandats détenus
ABN AMRO FUNDS - Président
NEUFLIZE OBC CINEMA GESTION – Président
CINEFRANCE 1888 – Président du Conseil de Surveillance
Association Française de Gestion Financière (AFG) - Représentant permanent de ABN AMRO Investment Solutions au Conseil d'Administration

Mrs Elisa ALONSO SANZ
Directrice Générale et COO
Date de première nomination : 22 juillet 2020
Echéance du mandat : 22 juillet 2024

M. Eric EBERMEYER
Directeur Général et CIO
Date de première nomination : 13/04/2015
Date du renouvellement : 22/07/2020
Echéance du mandat : 22/07/2024
Fonctions exercées/mandats détenus
Association Française de Gestion Financière (AFG) - Représentant suppléant de ABN AMRO Investment Solutions au Conseil d'Administration

Mme Josiane FABRE
Secrétaire du Directoire
Date de nomination : 28/02/2000

Le Directoire

Le rôle du Directoire

Le Directoire est en charge de la gestion de la société. Son Président la représente vis-à-vis des tiers. Le Directoire est notamment compétent pour déterminer les orientations stratégiques de la Société et mettre en œuvre son fonctionnement. Il exerce les pouvoirs les plus larges, à l'exception de ceux expressément attribués au Conseil de Surveillance et aux actionnaires par la loi et les statuts. Avec l'accord du Conseil de Surveillance, les membres du Directoire se répartissent entre eux les tâches de la direction de la société, laquelle ne peut en aucun cas avoir pour effet de retirer au Directoire le caractère d'organe assurant collégialement la direction de la Société.

Le Directoire se réunit autant que de besoin pour assurer la bonne marche de la Société. Le Directoire ne peut se réunir valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage des voix.

Le Directoire se réunit généralement une fois par semaine. Il traite régulièrement des résultats, de l'évolution de son activité et de sa gamme de produits. En outre, sont examinés mensuellement en présence des responsables,

- Les rapports de la compliance, du contrôle interne et du risque
- Le rapport du contrôle opérationnel
- Les activités du développement commercial
- Les ressources humaines

Enfin, il arrête chaque année les comptes de l'exercice précédent, en présence du Commissaire aux Comptes.

Comitologie

Le Comité Exécutif

Dans sa gestion au quotidien de l'entreprise, le directoire s'appuie sur un comité Exécutif, créé le 1er juillet 2020. Il est composé du Directoire, de Bob Hendriks (Chief Commercial Officer) et Olivier Leguay (Chief Administrative Officer).
Le Comité Exécutif se réunit toutes les semaines et a remplacé la Management Team.

Le Directoire a également veillé à la mise en place d'un certain nombre de comités couvrant l'ensemble des lignes de métier (investissements – activité commerciale – structuration – compliance et risques.)

Cumul contrat de travail et mandat social

En 2020, les membres du Directoire de AAIS ont cumulé un contrat de travail avec leur mandat social. François-Xavier Gennetais, Elisa Alonso Sanz et Eric Ebermeyer travaillent sous contrat AAIS.

Le contrôle indépendant

LE CONTROLE INDEPENDANT

- ***Commissaires aux comptes :***

Les comptes de ABN AMRO Investment Solutions sont certifiés par le Cabinet ERNST & YOUNG :

Titulaire :
ERNST & YOUNG AUDIT, représenté par M. Luc VALVERDE

Suppléant :
CABINET PICARLE & ASSOCIES, représenté par M. Marc CHARLES

Les Commissaires aux comptes ont été nommés, conformément à la loi et aux statuts de ABN AMRO Investment Solutions, pour une durée de six ans, par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2016. Leur mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2021.

LES MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les Assemblées Générales sont convoquées et réunies dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les conditions de délibérations et de vote des actionnaires sont celles prévues par la loi et précisées dans l'article 21 des statuts.

S'il ne peut assister personnellement aux Assemblées, tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire. Il est également réputé présent pour le calcul du quorum et voter par voie de visioconférence ou par des moyens de télétransmission permettant son identification conformément aux dispositions réglementaires.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Dans le cadre de leurs activités courantes, ABN AMRO Investment Solutions réalise des opérations avec diverses entités du Groupe ABN AMRO auxquelles certains mandataires sociaux et dirigeants sont liés. Ces opérations font l'objet de conventions au sens de l'article l-225-86 et suivants. La liste et l'objet en sont communiqués par le Président du Conseil de surveillance aux Commissaires aux comptes ainsi qu'aux membres du Conseil et tenus à la disposition de tout actionnaire dans les conditions prévues par la loi. Ces conventions figurent dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes. A l'exception des opérations courantes conclues à des conditions normales réalisées entre AAIS et les entités du Groupe qui n'entrent pas dans les dispositions de l'article précité du Code de Commerce, le Conseil n'a été saisi d'aucune convention réglementée en 2020.

	Date de signature	last addendum	Montants 2020
Convention de commercialisation d'OPCVM entre AAIS (ex NOI) & la Banque de Neuflize (effet 01/01/2010)	11.01.2012	01.09.2017	123.547

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE STOCK-OPTIONS

ABN AMRO Investment Solutions n'a mis aucun plan en place au cours de l'année 2020.

La démarche RSE

Introduction

Après avoir relevé le challenge du groupe ABN AMRO fin 2019, soit doubler les encours de nos solutions qualifiées Investissement Socialement Responsable entre 2017 et 2019, la banque ABN AMRO s'est fixée un nouvel objectif : accélérer la transition vers une finance plus durable en augmentant de façon considérable la part de ces investissements dans l'offre globale et en innovant vers des solutions d'impact et thématique durables.

Pour ce faire, la Banque a élaboré des reporting non financiers permettant de tenir ses clients informés sur l'impact de leurs investissements et être ainsi à même d'investir en connaissance de cause.

La transparence est une des clés du succès pour contribuer efficacement à l'objectif global de la banque « une meilleure banque pour les générations à venir ».

Nos engagements pour accompagner les ambitions d'ABN AMRO

➢ Créer un mouvement de transition vers la durabilité
Il s'agit pour ABN AMRO de *«Devenir le premier partenaire de nos clients quand il s'agit d'investir de façon durable et responsable afin de lutter contre le changement climatique, d'investir dans l'économie circulaire et dans les projets à fort impact social/sociétal »* Robert Swaak 30.11.2020

La durabilité est au cœur de tous les développements ; les clients sont en forte demande et le mouvement a pris tout son sens pendant la crise sanitaire engendrée par la Covid19.

Le groupe ambitionne de porter la part des financements durables (crédit et solutions d'investissements) de, à ce jour, environ 20% des actifs à environ 33% à l'horizon 2025.

➢ Affirmer son statut de « front-runner » en matière d'investissement responsable et durable

- Nos investissements ISR

La croissance de nos solutions durables et responsables a été significative sur l'année 2020, soit :
- 18 solutions recensées à fin 2020, contre 11 à fin 2019 : + 61%
- € 3.071 millions d'encours sous gestion à fin 2020, contre € 1.956 à fin 2019 : + 57%

Notre offre s'est enrichie de 6 fonds leader en pratiques ESG et de 2 fonds à fort impact environnemental et sociétal eu égard aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODDs). Mais nous ne comptons pas en rester là.

En effet, nous ambitionnons d'accompagner tous nos gérants externes sur ce chemin et donc présenter au terme de cette transformation (courant 2022) une gamme de solutions d'investissement prenant en compte toutes nos exigences en matière de durabilité et donc répondant, a minima et à l'exception de certains type d'actifs, aux critères des fonds d'investissement considérés comme « ESG leader » ou « Impact » (tel que défini par les standards internes du groupe ABN AMRO)[1].

[1] Répondant donc aux pré-requis SFDR pour les produits d'investissement classés en article 8 et Article 9

La démarche RSE

Nos faits marquants sur 2020 en matière de durabilité

- Gouvernance de AAIS : évolution de son organisation pour inscrire définitivement la durabilité au cœur de son métier
  Renforcement de son Board et de son comité exécutif afin d'accélérer la digitalisation de AAIS, la transition vers de nouveaux outils de suivi et de monitoring, le déploiement de nouvelles expertises. Cette nouvelle dynamique a permis le rapprochement des équipes de AAIS avec celles de ABN AMRO afin de développer des centres d'expertise, un monitoring interne et un reporting clients prenant en compte les indicateurs de transparence et de durabilité.

- RSE Neuflize OBC : AAIS est partie prenante
  Gouvernance : Nomination d'une nouvelle responsable RSE, en charge aussi de la partie « philanthropie » qui impulse une nouvelle comitologie et élargit les ambitions sociétales du groupe en France (mise en place de plateforme dédié aux « charity hours » pour les employés, élection des ESG leaders et sélection de la mise en place de projets thématiques). AAIS est membre du Comité durable local animé par Neuflize OBC.

- Règlementation sur la Finance responsable : mise en place de groupes de travail internes dédiés pour implémentation
  Forte mobilisation de toutes les équipes de AAIS en interne autour de l'implémentation de la position AMF (implémentation : Septembre 2020) et de la réglementation européenne sur la classification et la diffusion des informations non financières sur les produits d'investissements (1ére étape : 10 mars 2021). AAIS a rapidement décidé de capitaliser sur les expertises internes et d'accélérer la diffusion des connaissances en intégrant des prestataires externes à ces projets (PWC : coordination et support ; Ecofact : expertise en matière de durabilité). La mobilisation de nos parties prenantes a été aussi importante (gérants externes, fournisseurs de données etc.)

  Participation active de AAIS dans les comités équivalents au niveau local (France), au niveau groupe (ABN AMRO totues entités) et au niveau transverse : Global sustainability board (ABN AMRO)

  Participation active de AAIS aux plénières et comités professionnels dédiés.

- Training interne dédié aux investissements à impact
  Ce dernier volet de la formation interne menée conjointement par ABN AMRO et Oxford (depuis 2019) a été suivi principalement par les équipes du Business Developpement et des analystes (ateliers de mise en situation avec clients) au dernier trimestre 2020.

- Revision de la politique de vote de AAIS
  AAIS fait évoluer sa politique « durable » personnalisée vers une politique « ISR » personnalisée s'appuyant toujours sur les recommandations de ISS Governance. Cette politique soutient la grande majorité des résolutions en matière sociale et environnementale en ligne avec nos ambitions de « front-runner ».

- Révision de ses politiques intégrant les critères ESG
  Formalisation de la politique d'investissement responsable incluant engagement, exclusions et un manifeste sur notre politique en matière de défense et de climat (charbon) pour se positionner parmi les meilleures pratiques de place.

- Revue des lignes directrices du groupe en matière d'investissement responsable
  Les travaux de révision par les équipes ESG de ABN AMRO et AAIS ont débuté au 4ème trimestre avec la mise à jour des exclusions (et des seuils), des critères ESG afin d'intégrer les prérequis de la réglementation européenne.

La démarche RSE

➢ Renouvellement des Labels de nos fonds d'investissement (annuel)
Renouvellement de nos Labels LuxFLAG ESG (LU) et Label ISR (FR) déjà en place en 2019 et candidature pour le Label Febelfin (BE)

Conclusion
L'année 2021 sera portée par nos ambitions de collecte, l'implémentation d'une nouvelle génération d'outil et rythmée par l'implémentation des réglementations sur la finance durable (notamment axée sur les éléments de reporting au niveau entité (groupe) et au niveau des portefeuilles d'investissement. Le « mouvement » est enclenché....

Informations légales

Répartition du capital social

Au 31 décembre 2020, le capital social de ABN AMRO Investment Solutions s'élève à **4.324.048 €.**

Le capital est divisé en 270 253 actions de 16 € chacune de même catégorie et se répartit comme suit

- Neuflize OBC ..... 99,99 %
- Divers ..... 0,01 %

Recherche & Développement

Les efforts consacrés à la recherche ont porté essentiellement en 2020 sur cinq projets :

- La poursuite des travaux sur le paradigme d'investissement "smart alpha" développé en interne avec une publication dans une revue internationale de premier plan (« Quantitative Finance ») avec en particulier un travail réalisé sur l'estimation des facteurs latents par des techniques de *machine learning* (*Sparse PCA*).

- Le travail sur le processus conditionnel de retour à la moyenne des marchés actions a été approfondi. L'objectif est de comprendre le mécanisme de retour à la moyenne en le rendant dépendant de l'environnement économique et financier. Ce travail permet d'améliorer les recommandations tactiques et stratégiques dans la construction de portefeuilles.

- L'analyse de la transmission de la politique monétaire en environnement de taux bas. Ce projet a permis d'aboutir à une publication internationale de premier plan (« Journal of Macroeconomics »). Ce travail montre, entre autre, l'effet quasi inexistant sur l'inflation des politiques monétaires non conventionnelles ainsi que l'augmentation de l'hétérogénéité accrue de la zone euro en régime de taux bas.

- La modélisation du risque d'incident ESG a été poursuivi en partenariat avec la société Sustainalytics. Le projet s'appuies sur des modèles d'intelligence artificielle et vise à proposer un critère de comparaison et de validation des notations extra-financières en évaluant leur contenu informationnel sur l'occurrence d'incidents ESG. Ce travail permet ensuite de comparer l'information fournie par les différentes agences extra-financières.

- L'analyse du comportement de prise de risque des gérants d'OPCVM dans un contexte de taux bas exacerbé par la crise Covid-19 avec une publication dans une revue académique française. Cette augmentation de la prise de risque s'observe chez différents types d'investisseurs (de l'investisseur individuel à l'investisseur institutionnel) et à travers différents mécanismes (comportementaux et incitatifs). Ce travail revient par-là même sur les facteurs structurels à l'origine de la faiblesse des rendements obligataires et les comportement des marchés au cours de la crise Covid-19.

Informations légales

Information sur le délai de paiement des fournisseurs

En conformité avec l'article L.441-6-1 du Code de Commerce, nous vous informons que les fournisseurs sont réglés avec une échéance de 30 à 60 jours.

Exercice 2020

	Total	Echues	30 jours	60 jours	Plus de 60 jours
FOURNISSEURS HORS GROUPE	260.788,02		256.770,61	1.041,00	2.976,41
FOURNISSEURS GROUPE	64.669,60		-3.365,22	-250,00	68.284,82
Total	325.457,62	0,00	253.405,39	791,00	71.261,23

FOURNISSEURS HORS GROUPE	MONTANTS TTC	DELAIS	NOMBRE DE FACTURES CONCERNEES
BCD TRAVEL	431,06	PLUS DE 60 JOURS	4
BONELLI	650,00	PLUS DE 60 JOURS	1
BT France	702,59	30 JOURS	1
BT France	823,00	PLUS DE 60 JOURS	1
EDF GDF	-83,94	PLUS DE 60 JOURS	1
EGENCIA	161,50	PLUS DE 60 JOURS	1
GSC	-11.260,98	30 JOURS	1
INLINGUA FORCORHE	1.041,00	60 JOURS	1
IPTWINS	-64,80	PLUS DE 60 JOURS	1
PWCAUDIT	-781,48	PLUS DE 60 JOURS	1
SOCIETE DU PAVILLON ROYAL	-637,98	PLUS DE 60 JOURS	1
STIMPLUS	2.474,05	PLUS DE 60 JOURS	1
TRESOR PUBLIC	267.329,00	30 JOURS	1
	260.788,02		16

FOURNISSEURS GROUPE	MONTANTS TTC	DELAIS	NOMBRE DE FACTURES CONCERNEES
NEUFLIZE OBC	68.284,82	PLUS DE 60 JOURS	7
NEUFLIZE OBC	-250,00	60 JOURS	1
NEUFLIZE OBC	-3.365,22	30 JOURS	2
	64.669,60		10

Exercice 2019

	Total	Echues	30 jours	60 jours	Plus de 60 jours
FOURNISSEURS HORS GROUPE	10.161,20		10.321,60		-160,40
FOURNISSEURS GROUPE	281.449,48		213.426,69	29.041,79	38.981,00
Total	291.610,68	0,00	223.748,29	29.041,79	38.820,60

ABN·AMRO Investment Solutions

Le rapport de gestion du Directoire

- Les actifs sous gestion 22
- La collecte 23
- Les résultats financiers 25
- Les performances d'investissement 27
- Fiduciary Management 31
- Marketing et développement commercial 34
- Organisation et projets 35
- Compliance et Risques 36
- Impact Covid-19 38
- Perspectives 2021 39
- Eléments significatifs survenus depuis le le début de l'année 40

Les actifs sous gestion

Le montant global des actifs gérés au 31 décembre 2020 s'élève à 17.77 milliards d'euros, répartis selon les catégories suivantes :

Actifs répartis par catégories

ABN AMRO Investment Solutions Assets Under Management (€ mln)		31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/10/2020	30/11/2020	31/12/2020	% 31/12/2020 vs 31/12/2019
FUNDS BY ASSET CLASSES (*)	**Total I**	**15 966**	**13 616**	**14 268**	**14 226**	**14 000**	**15 214**	**15 649**	**-2%**
Money market		237	227	215	233	229	220	209	-12%
Fixed income		3 842	4 184	4 312	4 382	4 364	4 447	4 470	16%
Convertibles		276	232	215	193	196	206	208	-25%
Equity		7 130	5 394	5 682	5 585	5 473	6 375	6 761	-5%
Diversified		4 328	3 457	3 689	3 664	3 576	3 782	3 812	-12%
Absolute return & Alternatives		153	122	164	166	162	185	189	24%
FIDUCIARY MANAGEMENT	**Total II**	**2 058**	**1 830**	**1 926**	**1 973**	**1 956**	**1 956**	**2 120**	**3%**
	Total III (I+II)	**18 024**	**15 447**	**16 194**	**16 199**	**15 956**	**17 171**	**17 769**	**-1%**
	(*) Including SRI	*2 124*	*2 003*	*2 148*	*2 323*	*2 374*	*2 799*	*3 071*	*45%*

Actifs répartis par produits

ABN AMRO Investment Solutions Assets Under Management (€ mln)		31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/10/2020	30/11/2020	31/12/2020	% 31/12/2020 vs 31/12/2019
FUNDS BY PRODUCT CATEGORY (*)	**Total I**	**15 966**	**13 616**	**14 268**	**14 226**	**14 000**	**15 214**	**15 649**	**-2%**
Single Manager fund		8 153	6 993	7 266	7 295	7 251	8 120	8 505	4%
Funds of mandates		3 271	3 083	3 189	3 132	3 042	3 167	3 180	-3%
Funds of funds		2	-	-	-	-	-	-	-100%
Profile		3 017	2 387	2 608	2 579	2 511	2 651	2 675	-11%
Dedicated Fund		587	435	372	394	389	420	428	-27%
Life Insurance		936	768	833	826	807	856	859	-8%
FIDUCIARY MANAGEMENT	**Total II**	**2 058**	**1 830**	**1 926**	**1 973**	**1 956**	**1 956**	**2 120**	**3%**
	Total III (I+II)	**18 024**	**15 447**	**16 194**	**16 199**	**15 956**	**17 171**	**17 769**	**-1%**
	(*) Including SRI	*2 124*	*2 003*	*2 148*	*2 323*	*2 374*	*2 799*	*3 071*	*45%*

Baisse globale des actifs de 1 % en glissement annuel, résultant d'une décollecte totale sur la période de 450 millions d'euros et d'un effet de marché légèrement positif (+0,2 milliard d'euros).
un effet de marché légèrement positif (+0,2 milliard d'euros). Ceci cache toutefois une situation plus contrastée qui se traduit par des actifs moyens sur la période de 7,5% inférieurs à l'Eo19 :

- Un premier trimestre négatif avec une collecte positive de 450 millions d'euros et un effet de marché négatif
  (2,8 milliards d'euros).
- Deuxième et troisième trimestres globalement positifs avec une décollecte de - 1,2 Md€ et un effet marché positif (+ 1,7 milliard d'euros) qui ne compensent pas l'effet de marché du premier trimestre.

Fin d'année positive avec une collecte de 285 millions d'euros et un effet de marché positif proche de 1,2 milliard d'euros pour le trimestre

La collecte

Depuis le début de l'année, nos solutions de gestion ont enregistré une décollecte de - €454 millions (- € 417 millions si l'on exclut les fonds monétaires).

Net New Asset in 2020

2020 AAIS

Net new Asset 2020	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
MUTUAL FUNDS	-118.337.797	924.004.672	-282.686.773	-96.511.965	-665.198.420	14.430.678	-76.806.268	-124.510.670	-181.050.330	-92.955.263	234.221.488	149.327.072	-316.073.577
MUTUAL FUNDS Money market excluded	*-117.261.273*	*926.624.383*	*-277.071.384*	*-102.732.715*	*-663.134.751*	*30.865.041*	*-76.806.268*	*-136.064.811*	*-181.050.330*	*-89.144.595*	*242.664.633*	*160.621.160*	*-282.490.908*
Institutional solutions	-660.014	-67.998.461	-7.151.352	-49.162.539	-17.873.033	-9.386.537	14.701.383	-2.192.018	2.216.373	1.179.296	8.278.118	336.429	-134.912.356
													-450.985.933

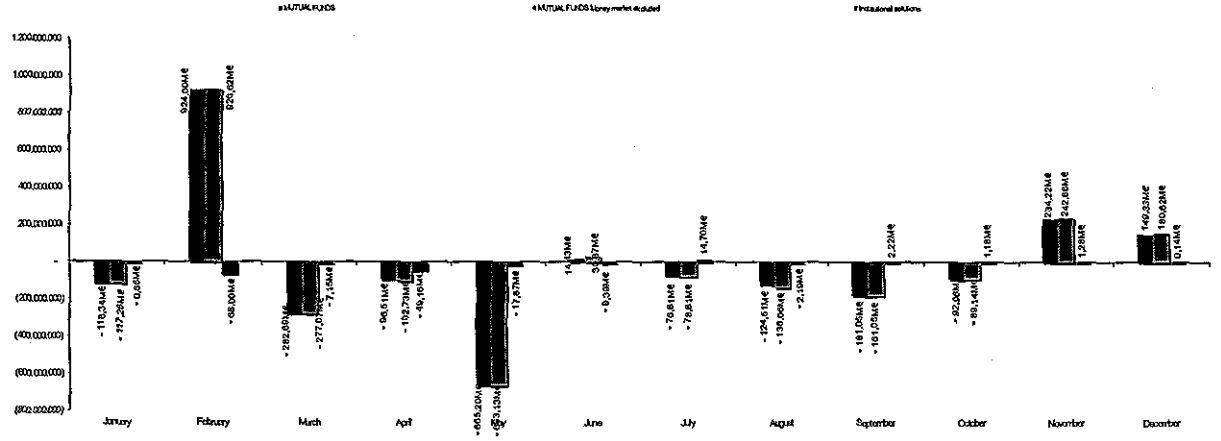

Mutual Funds : French range

Net new Asset 2020	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
Money Market	-1.076.524	-2.619.711	-5.615.389	6.220.750	-2.063.670	-16.434.564	-	11.554.143	-	-3.810.668	-8.443.146	-11.294.088	-33.582.670
French range money market excluded	-2.592.936	-9.833.684	-4.126.176	-3.401.755	19.339.624	-8.772.801	12.625.776	-1.974.356	-7.597.225	3.459.049	-172.734.765	-1.569.420	-177.878.669

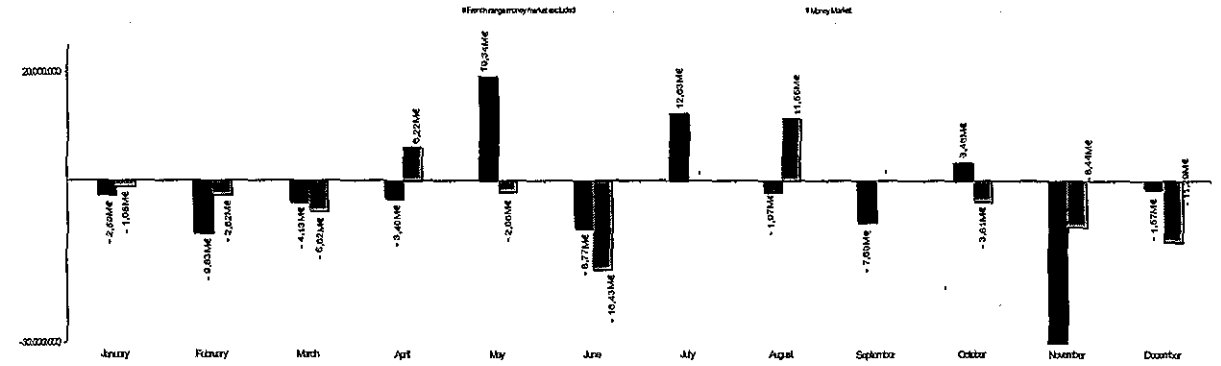

La collecte

Mutual Funds : Luxembourg and Dutch range

Net new Asset 2020	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
Luxembourg compartments MMF	-114.668.536	936.458.067	-272.945.208	-99.349.900	-682.474.575	39.637.842	-89.452.044	-134.000.455	-173.453.104	-92.603.643	325.907.193	-107.000.729	-664.055.752
ABN AMRO FGR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89.492.205	269.251.309	358.743.514

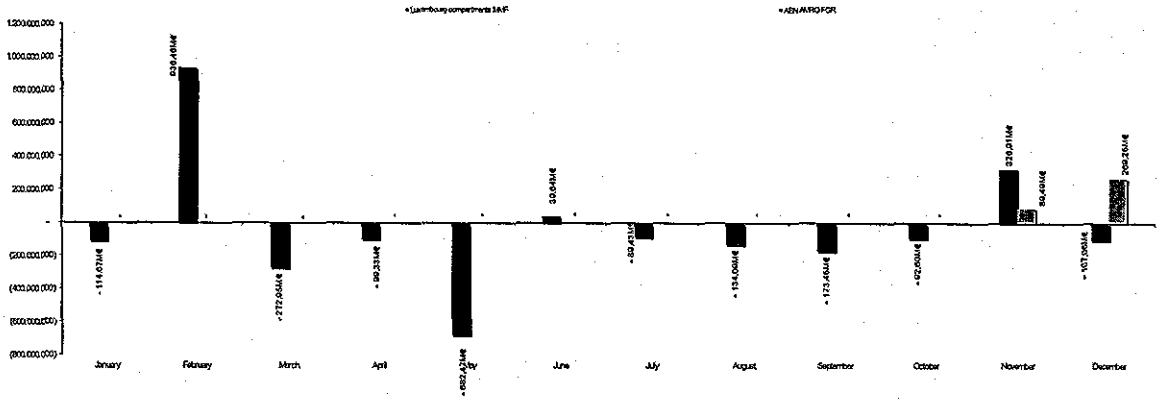

Institutional solutions

Net new Asset 2020	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
Life Insurance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dedicated mandates and funds	-660.014	-67.998.461	-7.151.352	-49.162.539	-17.873.033	-9.386.537	14.701.385	-2.192.018	2.216.373	1.179.296	1.278.118	136.429	-134.912.356

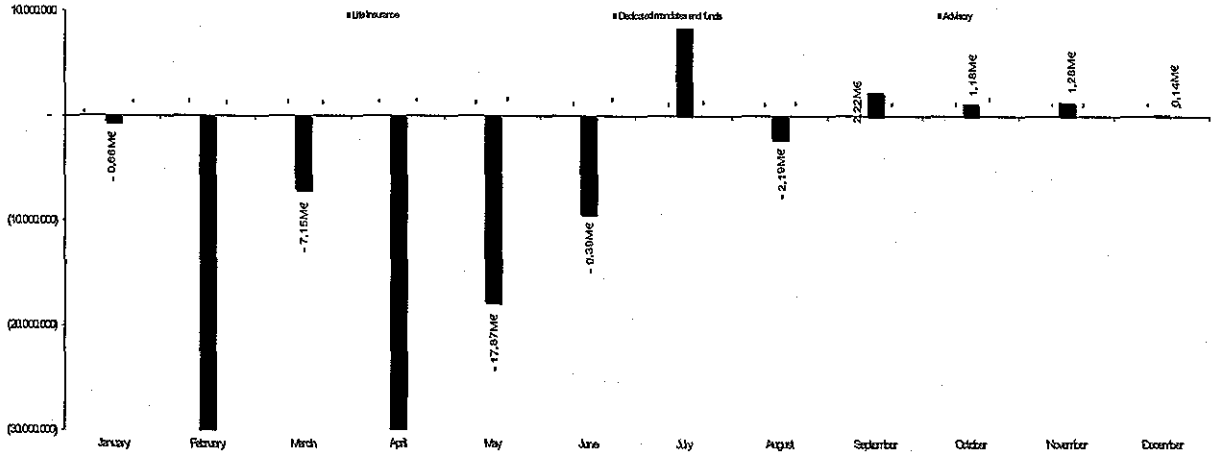

Les résultats financiers

ABN·AMRO Investment Solutions	BUDGET 2020	YTD Cons. December 2020	YTD Cons. December 2020 Excl. Exceptional	Ecart YTD-Versus Budget YTD 2020	% Ecart YTD-Versus Budget YTD 2020
Net management fees	53 855	44 954	44 954		
Net transaction fees funds		0	0		
Net financial fees		-522	-522		
INCOME	**53 855**	**44 432**	**44 432**	**-9 422**	**-17%**
Staff costs	-15 857	-14 918	-13 112	940	-6%
Bonus	-1 992	-1 249	-1 249	743	-37%
Other expenses	-13 377	-9 878	-9 878	*3 499*	-26%
Direct expenses	-31 226	-26 045	-24 239	5 181	-17%
Global costs	-2 502	-2 358	-2 358	*143*	-6%
Other Internal settlements	-5 608	-4 596	-4 596	1 012	-18%
Indirect expenses	-8 110	-6 954	-6 954	1 156	-14%
EXPENSES	**-39 336**	**-32 999**	**-31 193**	**6 337**	**-16%**
OPERATING RESULT	**14 519**	**11 433**	**13 239**	**-3 085**	**-21%**
Efficiency ratio	*73,0%*	*74,3%*	*70,2%*		

Source: A8N AMRO Investment Solutions Finance sur la base des données fournies par la Direction Financière de NO8C

Revenus

Les revenus à fin décembre sont inférieurs de 9.4 millions d'euros comparé au budget 2020

Cette diminution s'explique par :

- des actifs moyens inférieurs de 1,4 milliard d'euros comparé au budget 2020 (16,7 milliards d'euros en comparaison de 18,1 milliards d'euros budgétés) mais aussi inférieurs aux actifs de 2019 (18,1 millards d'euros).
  - Cet écart s'explique par :
    - un niveau de décollecte de -452 millions d'euros et donc un écart de collecte au budget 2020 de -1,5 milliards d'euros .
    - un effet marché estimé à +0.2 milliard d'euros comparé à +0.3 milliard budgété.
- une détérioration du mix produit résultant d'une baisse des encours investis dans les stratégies actions (en provenance des canaux de distribution externe) et d'une baisse dans les stratégies diversifiées (principalement en provenance des canaux Groupe). Cette baisse a favorisé (relativement) les stratégies de taux qui bénéficient d'un taux de marge plus faible.
  Cette évolution du mix produit a impacté significativement le niveau de ROA (27bps contre 30bps budgété).

A cela s'ajoutent -0,5 millions d'euros de résultats financiers dus au marché et au fait qu'une une prestation de conseil initialement budgétée en Revenus est comptabilisée en Dépenses pour 1.0 millions d'euros.

Les résultats financiers

Dépenses

En comparaison au budget 2020, les dépenses sont inférieures de 6,4 millions d'euros :

- Frais de personnel : -1.7 million d'euros (incluant des écritures de consolidation). Certains recrutements n'ont pas été réalisés (le nombre d'ETP à fin décembre est de 81,6 par rapport à 86,9 dans le budget).
  Les provisions des bonus et de l'intéressement ont fait l'objet d'ajustements à la baisse.
- Autres dépenses : -4,7 millions d'euros, résultant :
  - du décalage des dépenses liées au Projet AAIS 2.0 (-1,6 million d'euros)
  - de l'impact de la Covid 19 sur les voyages, missions et réceptions et communication (-0,7 million d'euros)
  - d'autres dépenses : -0,2 million d'euros de location, -0,3 million d'euros de frais RH, -0,4 million d'euros de pertes opérationelles, -1 million d'euros pour la prestation de conseil.

Les performances d'investissement – décembre 2020

	NET ASSET	MORNINGSTAR on 31/12/2020		PERFORMANCES					VOLATILITY	SHARPE RATIO
	EN MILLIONS PORTFOLIO CURRENCY	NOTATION OVERALL	CATEGORY	3 MONTHS	YTD	1 YEAR	3 YEARS	5 YEARS	3 YEARS	1 YEAR
FOF AAMMF										
AAF FOM EURO GOVERNMENT BONDS	171,88	**		0,55%	1,85%	1,85%	4,85%	6,62%	2,43%	0,70
100 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index DIV. REINV.			EAA Fund EUR Government Bond	0,59%	2,10%	2,10%	5,78%	8,14%	2,25%	
GAP				*-0,03%*	*-0,25%*	*-0,25%*	*-0,94%*	*-1,53%*	*0,18%*	
Morningstar Category Average				0,91%	3,22%	3,27%	8,25%	10,30%	*2,99%*	
GAP				*-0,36%*	*-1,42%*	*-1,42%*	*-3,41%*	*-3,68%*	*-0,55%*	
AAF FOM EURO CORPORATE BONDS	408,83	*****		2,48%	3,43%	3,43%	8,92%	18,76%	2,94%	0,82
100 % IBOXX EURO CORPORATES DIV. REINV.			EAA Fund EUR Corporate Bond	1,98%	2,73%	2,73%	7,79%	15,56%	2,79%	
GAP				*0,50%*	*0,70%*	*0,70%*	*1,13%*	*3,20%*	*0,15%*	
Morningstar Category Average				2,06%	2,16%	2,16%	5,37%	12,35%	4,97%	
GAP				*0,42%*	*1,27%*	*1,27%*	*3,55%*	*6,41%*	*-2,03%*	
AAF FOM EURO CORPORATE BONDS DURATION	98,64	**		2,25%	1,42%	1,42%	3,20%	8,01%	2,41%	0,44
100 % ICE BofAML Duration Hedged Euro Corporate			EAA Fund EUR Corporate Bond	1,77%	0,83%	0,83%	3,81%	11,30%	2,25%	
GAP				*0,48%*	*0,59%*	*0,59%*	*-0,61%*	*-3,29%*	*0,16%*	
Morningstar Category Average				2,06%	2,16%	2,16%	5,37%	12,35%	4,97%	
GAP				*0,19%*	*-0,74%*	*-0,74%*	*-2,17%*	*-4,34%*	*-2,56%*	
AAF FOM EUROPEAN EQUITIES	270,12	***		12,71%	-6,09%	-6,09%	-0,57%	12,29%	20,58%	-0,06
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Europe Large-Cap Blend Equity	10,80%	-3,32%	-3,32%	8,98%	23,24%	18,97%	
GAP				*1,91%*	*-2,77%*	*-2,77%*	*-9,55%*	*-10,95%*	*1,61%*	
Morningstar Category Average				10,03%	-0,81%	-0,81%	7,61%	17,57%	16,85%	
GAP				*2,68%*	*-5,28%*	*-5,28%*	*-8,18%*	*-5,28%*	*3,73%*	
AAF FOM NORTH AMERICAN EQUITIES $	315,42	***		13,75%	17,55%	17,55%	36,23%	87,48%	24,22%	0,67
100 % MSCI USA U$ DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	13,01%	20,73%	20,73%	50,04%	101,63%	23,91%	
GAP				*0,74%*	*-3,17%*	*-3,17%*	*-13,81%*	*-14,15%*	*0,31%*	
Morningstar Category Average				12,34%	17,32%	17,32%	39,46%	83,09%	17,17%	
GAP				*1,42%*	*0,23%*	*0,23%*	*-3,24%*	*4,40%*	*7,05%*	
AAF FOM ASIA PACIFIC EQUITIES $	335,14	****		21,77%	22,85%	22,85%	20,83%	74,72%	15,63%	1,14
100 % MSCI AC ASIA PACIFIC U$ DIV. NETS REINV.			EAA Fund Asia-Pacific Equity	17,82%	19,71%	19,71%	23,57%	70,67%	15,33%	
GAP				*3,95%*	*3,14%*	*3,14%*	*-2,74%*	*4,05%*	*0,31%*	
Morningstar Category Average				16,88%	17,31%	17,31%	15,22%	55,28%	*14,58%*	
GAP				*4,89%*	*5,54%*	*5,54%*	*5,61%*	*19,44%*	*1,05%*	
AAF FOM FLEXIBLE BONDS	1.938,37	***		6,23%	4,74%	4,74%	13,66%	27,58%	8,20%	0,41
Morningstar Category Average			EAA Fund Global Flexible Bond	5,69%	7,85%	7,85%	8,46%	22,33%	*5,59%*	
GAP				*0,54%*	*-3,12%*	*-3,12%*	*5,20%*		*8,99%*	
AAF FOM EMERGING MARKET EQUITIES	140,37	***		17,18%	10,62%	10,62%	16,47%	64,40%	18,56%	0,89
100 % MSCI EM E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Global Emerging Markets Equity	14,72%	8,54%	8,54%	17,46%	62,20%	17,92%	
GAP				*2,46%*	*2,09%*	*2,09%*	*-0,99%*	*2,19%*	*0,64%*	
Morningstar Category Average				15,34%	7,56%	7,56%	14,08%	52,09%	16,96%	
GAP				*1,83%*	*3,06%*	*3,06%*	*2,39%*	*12,30%*	*1,60%*	
AAMMF PROFILED										
AAF PROFILE 1	25,76	***		1,79%	2,15%	2,15%	4,55%	5,94%	2,15%	0,78
Benchmark			EAA Fund EUR Diversified Bond	1,14%	2,02%	2,02%	5,97%	7,10%	1,81%	
GAP				*0,65%*	*0,13%*	*0,13%*	*-1,42%*	*-1,16%*	*0,34%*	
Morningstar Category Average				1,21%	1,69%	1,69%	4,48%	7,49%	*3,37%*	
GAP				*0,58%*	*0,46%*	*0,46%*	*0,07%*	*-1,55%*	*-1,21%*	
AAF PROFILE 2	259,84	****		4,28%	2,11%	2,11%	7,87%	13,22%	4,90%	0,38
Benchmark			EAA Fund EUR Cautious Allocation - Global	3,05%	2,82%	2,82%	10,43%	15,04%	4,23%	
GAP				*1,23%*	*-0,72%*	*-0,72%*	*-2,56%*	*-1,82%*	*0,67%*	
Morningstar Category Average				3,20%	1,36%	1,36%	3,44%	7,39%	*5,69%*	
GAP				*1,08%*	*0,75%*	*0,75%*	*4,44%*	*5,83%*	*-0,79%*	
AAF PROFILE 3	809,44	****		5,83%	1,68%	1,68%	8,30%	17,37%	7,49%	0,25
Benchmark			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	4,49%	3,25%	3,25%	13,43%	22,03%	6,78%	
GAP				*1,34%*	*-1,56%*	*-1,56%*	*-5,13%*	*-4,66%*	*0,71%*	
Morningstar Category Average				5,46%	2,40%	2,40%	7,07%	14,97%	*8,87%*	
GAP				*0,37%*	*-0,71%*	*-0,71%*	*1,23%*	*2,39%*	*-1,37%*	
AAF PROFILE 4	946,45	****		8,01%	2,07%	2,07%	10,76%	24,02%	10,89%	0,24
Benchmark			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	6,44%	3,57%	3,57%	16,96%	30,07%	10,18%	
GAP				*1,57%*	*-1,49%*	*-1,49%*	*-6,20%*	*-6,05%*	*0,71%*	
Morningstar Category Average				5,46%	2,40%	2,40%	7,07%	14,97%	*8,87%*	
GAP				*2,55%*	*-0,32%*	*-0,32%*	*3,69%*	*9,04%*	*2,03%*	
AAF PROFILE 5	306,21	****		10,16%	1,86%	1,86%	12,29%	29,39%	14,48%	0,22
Benchmark			EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	8,39%	3,60%	3,60%	20,10%	37,70%	13,66%	
GAP				*1,77%*	*-1,74%*	*-1,74%*	*-7,81%*	*-8,31%*	*0,82%*	
Morningstar Category Average				7,87%	4,05%	4,05%	11,39%	23,95%	12,66%	
GAP				*2,30%*	*-2,19%*	*-2,19%*	*0,90%*	*5,44%*	*1,81%*	
AAF PROFILE 6	171,53	****		10,91%	1,15%	1,15%	10,80%	33,59%	16,66%	0,19
Benchmark			EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	9,40%	3,22%	3,22%	19,73%	43,30%	16,12%	
GAP				*1,51%*	*-2,07%*	*-2,07%*	*-8,92%*	*-10,72%*	*0,54%*	
Morningstar Category Average				7,87%	4,05%	4,05%	11,39%	23,95%	12,66%	
GAP				*3,05%*	*-2,90%*	*-2,90%*	*-0,58%*	*8,63%*	*3,99%*	
AAF SUSTAINABLE PROFILE 2	22,81	****		3,18%	2,07%	2,07%	4,60%	9,92%	4,39%	0,38
Benchmark			EAA Fund EUR Cautious Allocation	3,05%	2,82%	2,82%	6,07%	11,48%	4,62%	
GAP				*0,13%*	*-0,75%*	*-0,75%*	*-1,48%*	*-1,56%*	*-0,24%*	
Morningstar Category Average				3,25%	0,76%	0,76%	2,39%	6,73%	*5,63%*	
GAP				*-0,06%*	*1,31%*	*1,31%*	*2,20%*	*3,19%*	*-1,24%*	
AAF SUSTAINABLE PROFILE 4	63,86			6,49%	2,55%	2,55%	NA	NA	NA	0,30
Benchmark			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	6,44%	3,55%	3,55%				
GAP				*0,05%*	*-1,01%*	*-1,01%*				
Morningstar Category Average				5,46%	2,40%	2,40%				
GAP				*1,03%*	*0,15%*	*0,15%*				
AAF SUSTAINABLE PROFILE 5	16,03			8,69%	3,99%	3,99%	7,99%	20,39%	13,27%	0,30
Benchmark			EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	8,39%	3,59%	3,59%	12,54%	27,62%	14,13%	
GAP				*0,30%*	*0,40%*	*0,40%*	*-4,55%*	*-7,23%*	*-0,86%*	
				7,87%	4,05%	4,05%	11,39%	23,95%	12,66%	
				0,83%	*-0,06%*	*-0,06%*	*-3,40%*	*-3,56%*	*0,60%*	

Les performances d'investissement

	NET ASSET	MORNINGSTAR on 31/12/2020		PERFORMANCES					VOLATILITY	SHARPE RATIO
	EVALUATION PORTFOLIO CURRENCY	NOTATION OVERALL	CATEGORY	3 MONTHS	YTD	1 YEAR	3 YEARS	5 YEARS	3 YEARS	1 YEAR
EQUITIES										
AAF CANDRIAM FRENCH EQUITIES	115,48	****		12,96%	-4,44%	-4,44%	4,66%	25,80%	20,63%	0,02
100 % MSCI FRANCE DIV. NETS REINV.			EAA Fund France Equity	15,35%	-4,52%	-4,52%	12,42%	35,18%	21,80%	
GAP				-2,39%	0,04%	0,00%	-7,74%	-9,28%	-0,87%	
Morningstar Category Average				14,07%	-3,75%	-3,75%	3,52%	21,82%	19,90%	
GAP				-1,12%	-0,69%	-0,69%	1,14%	4,03%	0,72%	
AAF SYSTEMATIC SMART ALPHA EUROPEAN EQUITIES	7,65	****		11,22%	13,26%	13,26%	26,03%	NA	18,61%	0,67
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Europe Flex-Cap Equity	10,80%	-3,32%	-3,32%	8,98%		18,97%	
GAP				0,42%	[redacted]	[redacted]	17,05%		-0,76%	
Morningstar Category Average				12,38%	2,67%	2,67%	6,44%		18,44%	
GAP				-1,15%	[redacted]	[redacted]	[redacted]		0,18%	
AAF HERMES EUROPEAN EQUITIES	174,61	**		10,82%	5,35%	5,35%	15,91%	24,75%	20,32%	0,33
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV. EN EUROS			EAA Fund Europe Large-Cap Growth Equity	10,80%	-3,32%	-3,32%	8,98%	23,24%	18,99%	
GAP				0,02%	8,67%	8,67%	6,93%	1,52%	1,33%	
Morningstar Category Average				7,92%	8,13%	8,13%	25,14%	36,58%	15,29%	
GAP				2,90%	-2,78%	-2,78%	-9,23%	-11,82%	5,03%	
AAF PZENA EUROPEAN EQUITIES	291,36	**		26,58%	-10,17%	-10,17%	-12,10%	8,76%	25,16%	-0,10
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Europe Large-Cap Value Equity	10,80%	-3,32%	-3,32%	8,98%	23,24%	18,97%	
GAP				[redacted]	-6,95%	-6,95%	[redacted]	-14,48%	6,18%	
Morningstar Category Average				14,01%	-7,48%	-7,48%	-4,17%	9,07%	20,19%	
GAP				[redacted]	-2,29%	-2,29%	-7,93%	-0,31%	4,97%	
AAF WELLINGTON EUROPEAN EQUITIES	230,99	***		11,36%	2,06%	2,06%	12,78%	33,10%	18,73%	0,21
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV. EN EUROS			EAA Fund Europe Large-Cap Growth Equity	10,80%	-3,32%	-3,32%	8,98%	23,24%	18,97%	
GAP				0,56%	5,38%	5,38%	3,81%	9,86%	-0,25%	
Morningstar Category Average				7,92%	8,13%	8,13%	25,14%	36,58%	15,29%	
GAP				3,44%	-6,07%	-6,07%	-12,35%	-3,48%	3,44%	
AAF LIONTRUST EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	218,06			12,18%	13,34%	13,34%	NA	NA	NA	0,67
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Europe Large-Cap Blend Equity	10,80%	-3,32%	-3,32%				
GAP				1,38%	[redacted]	[redacted]				
Morningstar Category Average				10,03%	-0,81%	-0,81%				
GAP				2,15%	[redacted]	[redacted]				
AAF CANDRIAM EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	99,33	*	EAA Fund Europe Large-Cap Blend Equity	8,38%	3,70%	3,70%	16,52%	33,78%	18,93%	0,27
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.				10,80%	-3,32%	-3,32%	8,98%	23,24%	18,97%	
GAP				-2,47%	7,02%	7,02%	7,54%	10,54%	-0,39%	
Morningstar Category Average				10,03%	-0,81%	-0,81%	7,61%	17,57%	16,85%	
GAP				-1,66%	4,51%	4,51%	8,90%	16,22%	2,08%	
AAF EDENTREE EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES C	313,72	****		15,21%	-2,04%	-2,04%	3,84%	NA	20,25%	0,07
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Europe Large-Cap Value Equity	10,80%	-3,32%	-3,32%	8,98%		18,97%	
GAP				4,50%	1,28%	1,28%	-5,15%		1,28%	
Morningstar Category Average				14,01%	-7,48%	-7,48%	-4,17%		20,19%	
GAP				1,29%	5,44%	5,44%	8,01%		0,06%	
AAF AMUNDI EUROPEAN EQUITIES C	232,91	***		22,04%	-8,76%	-8,76%	-0,50%	NA	24,24%	-0,07
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Europe Large-Cap Value Equity	10,80%	-3,32%	-3,32%	8,98%		18,97%	
GAP				[redacted]	-5,44%	-5,44%	-9,48%		5,26%	
Morningstar Category Average				14,01%	-7,48%	-7,48%	-4,17%		20,19%	
GAP				[redacted]	-1,28%	-1,28%	7,67%		4,05%	
AAF CANDRIAM TOTAL RETURN GLOBAL EQUITIES C	50,10	**		4,87%	1,93%	1,93%	6,67%	9,59%	10,49%	0,24
50 % MSCI WORLD E DIV. NETS REINV. + 25 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index DIV. REINV. + 25 % EONIA CAPITALISE			EAA Fund EUR Flexible Allocation - Global	4,69%	4,63%	4,63%	18,08%	29,12%	9,77%	
GAP				0,18%	-2,70%	-2,70%	-11,41%	-19,53%	0,72%	
Morningstar Category Average				6,03%	2,10%	2,10%	4,40%	11,16%	9,56%	
GAP				-1,16%	-0,17%	-0,17%	2,27%	-1,57%	0,93%	
AAF CANDRIAM GLOBAL DIVIDEND EQUITIES C	30,14			8,51%	7,43%	7,43%	33,39%	50,72%	18,43%	0,41
100 % MSCI AC WORLD E DIV. NETS REINV.				9,91%	6,65%	6,65%	30,84%	58,29%	18,58%	
GAP				-1,40%	0,78%	0,78%	2,55%	-7,56%	-0,15%	
AAF ALGER US EQUITIES C	261,91	****		5,51%	30,12%	30,12%	87,51%	129,04%	26,19%	1,09
100 % MSCI USA E DIV. NETS REINV. EN EUROS			EAA Fund US Large-Cap Growth Equity	8,31%	10,75%	10,75%	47,25%	79,01%	23,82%	
GAP				-2,80%	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	2,38%	
Morningstar Category Average				8,08%	23,02%	23,02%	67,52%	97,03%	17,61%	
GAP				-2,57%	7,09%	7,09%	[redacted]	[redacted]	8,58%	
AAF ARISTOTLE US EQUITIES C	1.235,24	***		13,15%	5,32%	5,32%	35,35%	71,20%	24,81%	0,34
100 % MSCI USA E DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	8,31%	10,75%	10,75%	47,25%	79,01%	23,82%	
GAP				2,84%	-5,44%	-5,44%	-11,89%	-7,81%	0,99%	
Morningstar Category Average				7,66%	7,63%	7,63%	36,87%	62,55%	17,17%	
GAP				3,49%	-2,31%	-2,31%	-1,52%	8,65%	7,64%	
AAF PZENA US EQUITIES C	377,44	*		19,20%	-9,29%	-9,29%	-2,29%	25,92%	33,39%	0,07
100 % MSCI USA E DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Value Equity	8,31%	10,75%	10,75%	47,25%	79,01%	23,82%	
GAP				[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	9,57%	
Morningstar Category Average				10,54%	-5,32%	-5,32%	13,51%	34,68%	18,38%	
GAP				[redacted]	-3,97%	-3,97%	-15,72%	-8,66%	15,01%	
AAF LOOMIS US EQUITIES C	20,40	****		3,96%	19,20%	19,20%	63,08%	111,48%	23,94%	1,09
100 % MSCI USA US DIV. NETS REINV. EN EUROS			EAA Fund US Large-Cap Growth Equity	8,71%	10,76%	10,76%	47,24%	79,02%	23,91%	
GAP				-4,75%	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	0,04%	
Morningstar Category Average				8,08%	23,02%	23,02%	67,52%	97,03%	17,61%	
GAP				-4,12%	-3,82%	-3,82%	-4,44%	[redacted]	6,34%	
AAF TCW US EQUITIES	7,14	**		13,87%	-5,56%	-5,56%	5,14%	27,89%	25,94%	0,04
100 % MSCI USA E DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Value Equity	8,31%	10,75%	10,75%	47,25%	79,01%	23,82%	
GAP				[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	2,12%	
Morningstar Category Average				10,54%	-5,32%	-5,32%	17,51%	34,68%	18,38%	
GAP				3,33%	-0,23%	-0,23%	-8,37%	-6,99%	7,55%	
AAF ARISTOTLE US EQUITIES C	1.235,24	***		17,15%	5,32%	5,32%	35,35%	71,20%	24,81%	0,34
100 % MSCI USA E DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	8,31%	10,75%	10,75%	47,25%	79,01%	23,82%	
GAP				2,84%	-5,44%	-5,44%	-11,89%	-7,81%	0,99%	
Morningstar Category Average				7,66%	7,63%	7,63%	36,87%	62,55%	17,17%	
GAP				9,49%	-2,31%	-2,31%	-1,52%	8,65%	7,64%	
AAF GLOBAL SUSTAINABLE EQUITIES	458,69	****		8,56%	6,60%	6,60%	33,33%	55,68%	18,13%	0,39
100 % MSCI WORLD E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Global Large-Cap Blend Equity	9,22%	6,33%	6,33%	31,57%	57,82%	19,52%	
GAP				-0,66%	0,27%	0,27%	0,78%	-2,22%	-1,38%	
Morningstar Category Average				8,93%	4,50%	4,50%	21,31%	39,69%	15,77%	
GAP				-0,47%	2,10%	2,10%	14,02%	15,91%	2,37%	
AAF PARNASSUS US SUSTAINABLE EQUITIES $	1.319,39	*****		10,98%	20,65%	20,65%	55,00%	NA	22,36%	0,78
100 % MSCI USA US DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	13,01%	20,73%	20,73%	80,04%		23,82%	
GAP				-2,03%	-0,08%	-0,08%	-4,92%		-1,45%	
Morningstar Category Average				12,34%	17,32%	17,32%	29,46%		17,17%	
GAP				-1,36%	3,32%	3,32%	15,54%		5,20%	
AAF NUMERIC EMERGING MARKET EQUITIES $	218,93	****		16,73%	17,65%	17,65%	12,79%	90,89%	18,74%	0,77
100 % MSCI EM US DIV. NETS REINV.			EAA Fund Global Emerging Markets Equity	19,70%	18,31%	18,31%	19,69%	82,70%	17,93%	
GAP				-2,97%	-0,66%	-0,66%	-6,90%	8,19%	0,81%	
Morningstar Category Average				20,35%	17,25%	17,25%	16,25%	71,31%	16,96%	
GAP				-3,62%	0,40%	0,40%	-3,46%	19,39%	1,78%	
AAF M&G EMERGING MARKET EQUITIES $	144,28	**		30,44%	4,76%	4,76%	8,41%	NA	19,18%	0,25
100 % MSCI EM US DIV. NETS REINV.			EAA Fund Global Emerging Markets Equity	19,70%	18,31%	18,31%	19,69%		17,93%	
GAP				[redacted]	[redacted]	[redacted]	-11,28%		1,25%	
Morningstar Category Average				20,35%	17,25%	17,25%	16,25%		16,96%	
GAP				[redacted]	[redacted]	[redacted]	-7,83%		2,22%	
AAF WILLIAM BLAIR EMERGING MARKET EQUITIES $	194,76	****		17,17%	27,09%	27,09%	31,22%	90,47%	18,93%	1,14
100 % MSCI EM US DIV. NETS REINV.			EAA Fund Global Emerging Markets Equity	19,70%	18,31%	18,31%	19,69%	82,70%	17,93%	
GAP				-2,53%	8,78%	8,78%	11,53%	7,78%	1,00%	
Morningstar Category Average				20,35%	17,25%	17,25%	16,25%	71,31%	16,96%	
GAP				-3,18%	9,84%	9,84%	14,97%	19,16%	1,96%	

Les performances d'investissement

	NET ASSET	MORNINGSTAR on 31/12/2020		PERFORMANCES					VOLATILITY	SHARPE RATIO
	IN MILLIONS PORTFOLIO CURRENCY	NOTATION OVERALL	CATEGORY	3 MONTHS	YTD	1 YEAR	3 YEARS	5 YEARS	3 YEARS	1 YEAR
MONEY/BONDS/CONVERTIBLE										
AON AMRO CANDRIAM SUSTAINABLE TREASURY	208,77			-0,12%	-0,59%	-0,68%	-1,46%	-2,07%	0,07%	-1,01
100 % EONIA CAPITALISE			EAA Fund EUR Money Market	-0,12%	-0,47%	-0,47%	-1,23%	-1,30%	0,02%	
GAP				*0,00%*	*-0,12%*	*-0,12%*	*-0,22%*	*-0,18%*	*0,06%*	
Morningstar Category Average				-0,06%	-0,41%	-0,41%	-1,18%	-1,64%	0,27%	
GAP				*-0,06%*	*-0,12%*	*-0,18%*	*-0,20%*	*-0,42%*	*-0,19%*	
AAF CANDRIAM EURO SMART TERM BONDS	104,69	***	EAA Fund EUR Ultra Short-Term Bond	0,03%	-0,08%	-0,08%	-0,02%	0,48%	0,31%	0,45
100 % EURIBOR 3 MOIS CAPITALISE				-0,13%	-0,43%	-0,43%	-1,12%	-1,71%	0,01%	
GAP				*0,22%*	*0,32%*	*0,32%*	*0,50%*	*2,17%*	*0,30%*	
AAF CANDRIAM EUROPEAN CONVERTIBLES	109,20	***	EAA Fund Convertible Bond - Europe	0,47%	4,10%	4,10%	3,21%	2,78%	6,18%	0,52
100 % RF CV EUROPE FOCUS HEDGED (E) DIV. REINV.				6,09%	8,11%	8,11%	8,36%	7,11%	5,41%	
GAP				*0,38%*	*-3,95%*	*-3,95%*	*-7,14%*	*-4,36%*	*0,75%*	
AAF CANDRIAM GLOBAL CONVERTIBLES	98,44	***	EAA Fund Convertible Bond - Global, EUR Hedged	10,31%	16,07%	16,07%	13,73%	23,33%	7,28%	1,64
100 % RF CV GLOBAL FOCUS HEDGED (E) DIV. REINV.				10,49%	21,49%	21,49%	26,48%	32,80%	7,13%	
GAP				*-0,19%*	*-5,43%*	*-5,43%*	*-12,76%*	*-9,47%*	*0,15%*	
AAF CANDRIAM GLOBAL HIGH YIELD 2021	33,52	-	EAA Fund Fixed Term Bond	0,35%	-0,14%	-0,14%	0,38%	12,83%	0,71%	-0,02
100 % DAT FRANCE 2011 3 1/4% 25/10/21 DIV. REINV.				-0,15%	-0,51%	-0,51%	-0,45%	1,64%	0,41%	
GAP				*0,51%*	*0,36%*	*0,36%*	*0,80%*	*11,21%*	*0,31%*	
AAF BLACKROCK EURO GOVERNMENT BONDS	90,04	**	EAA Fund EUR Government Bond	0,64%	2,10%	2,10%	5,78%	NA	2,23%	0,92
100 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index DIV. REINV.				0,59%	2,10%	2,10%	5,79%		2,25%	
GAP				*0,06%*	*0,00%*	*0,00%*	*-0,01%*		*-0,02%*	
Morningstar Category Average				0,91%	2,27%	2,27%	8,23%		2,99%	
GAP				*-0,27%*	*-1,17%*	*-1,17%*	*-2,46%*		*-0,76%*	
AAF INSIGHT EURO GOVERNMENT BONDS	0,41	**	EAA Fund EUR Government Bond	0,60%	2,08%	2,08%	5,90%	NA	2,82%	0,72
100 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index DIV. REINV.				0,59%	2,10%	2,10%	5,79%		2,25%	
GAP				*0,01%*	*-0,02%*	*-0,02%*	*0,11%*		*0,57%*	
Morningstar Category Average				0,91%	2,27%	2,27%	8,23%		2,99%	
GAP				*-0,31%*	*-1,19%*	*-1,19%*	*-2,36%*		*-0,07%*	
AAF SCHRODER EURO CORPORATE BONDS	98,47	*****	EAA Fund EUR Corporate Bond	3,80%	4,14%	4,14%	10,76%	23,52%	2,15%	0,92
100 % IBOXX EURO CORPORATES DIV. REINV.				1,98%	2,73%	2,73%	7,79%	15,56%	2,79%	
GAP				*1,82%*	*1,41%*	*1,41%*	*2,98%*	*7,96%*	*0,26%*	
Morningstar Category Average				2,06%	2,16%	2,16%	5,37%	12,35%	4,97%	
GAP				*1,54%*	*0,98%*	*0,98%*	*5,39%*	*11,18%*	*-1,82%*	
AAF SCHRODER EURO CORPORATE BONDS DURATION HEDGED	1,38	***	EAA Fund EUR Corporate Bond	3,12%	2,82%	2,82%	4,98%	12,04%	2,74%	0,84
100 % ICE BofAML Duration Hedged Euro Corporate				1,77%	0,83%	0,83%	2,60%	9,99%	2,25%	
GAP				*1,35%*	*1,99%*	*1,99%*	*2,38%*	*2,05%*	*0,49%*	
Morningstar Category Average				2,06%	2,16%	2,16%	5,37%	12,35%	4,97%	
GAP				*1,06%*	*0,66%*	*0,66%*	*-0,41%*	*-0,30%*	*-2,23%*	
AAF KEMPEN EURO CORPORATE BONDS	93,49	****	EAA Fund EUR Corporate Bond	2,09%	2,84%	2,84%	8,66%	17,41%	2,78%	0,92
100 % IBOXX EURO CORPORATES DIV. REINV.				1,98%	2,73%	2,73%	7,79%	15,56%	2,79%	
GAP				*0,12%*	*0,11%*	*0,11%*	*0,86%*	*1,85%*	*-0,01%*	
Morningstar Category Average				2,06%	2,16%	2,16%	5,37%	12,35%	4,97%	
GAP				*0,04%*	*0,69%*	*0,69%*	*3,29%*	*5,06%*	*-2,19%*	
AAF INSIGHT EURO CORPORATE BONDS	143,90	****	EAA Fund EUR Corporate Bond	2,08%	2,70%	2,74%	8,10%	17,18%	2,05%	0,61
100 % IBOXX EURO CORPORATES DIV. REINV.				1,98%	2,73%	2,73%	7,79%	15,56%	2,79%	
GAP				*0,10%*	*-0,02%*	*0,02%*	*0,31%*	*1,63%*	*0,26%*	
Morningstar Category Average				2,06%	2,16%	2,16%	5,37%	12,35%	4,97%	
GAP				*0,02%*	*0,60%*	*0,60%*	*2,73%*	*4,84%*	*-1,92%*	
AAF KEMPEN EURO CORPORATE BONDS DURATION	0,34	**	EAA Fund EUR Corporate Bond	1,99%	2,40%	2,40%	4,61%	2,61%	2,99%	0,79
100 % ICE BofAML Duration Hedged Euro Corporate				1,77%	0,81%	0,83%	2,60%	9,99%	2,25%	
GAP				*0,22%*	*1,63%*	*1,63%*	*1,91%*	*-2,39%*	*0,16%*	
Morningstar Category Average				2,06%	2,16%	2,16%	5,37%	12,35%	4,97%	
GAP				*-0,07%*	*0,30%*	*0,30%*	*-0,86%*	*-4,74%*	*-2,68%*	
AAF ROBECO QUANT DURATION GLOBAL BONDS	542,37	**	EAA Fund Global Bond	0,27%	-0,78%	-0,78%	3,09%	NA	2,01%	-0,17
Morningstar Category Average				-0,18%	0,01%	0,01%	9,25%		4,06%	
GAP				*0,44%*	*-0,78%*	*-0,78%*	*-5,56%*		*-1,43%*	
AAF CANDRIAM TOTAL RETURN GOBAL BONDS	116,51	***	EAA Fund EUR Diversified Bond	1,10%	1,17%	1,17%	2,35%	7,32%	2,18%	0,49
100 % *ICE BofA Euro Corporate Index DIV. REINV.*				1,95%	2,65%	2,65%	7,83%	12,89%	2,75%	
GAP				*-0,77%*	*-1,47%*	*-1,47%*	*-5,48%*	*-5,57%*	*-0,56%*	
Morningstar Category Average				1,21%	1,69%	1,69%	4,48%	7,49%	3,37%	
GAP				*-0,02%*	*-0,52%*	*-0,52%*	*-2,13%*	*-0,17%*	*-1,19%*	
NEUFLIZE INCOME Euro	46,91	-	*EAA Fund Global Bond - EUR Biased*	1,84%	2,61%	2,61%	4,65%	9,76%	1,90%	-0,58
100 % ICE BofA Euro Non-Financial High Yield Constrained DIV. REINV.				5,58%	2,68%	2,68%	9,56%	25,34%	0,01%	
Ecart				*-3,94%*	*-0,08%*	*-0,08%*	*-4,91%*	*-15,59%*	*1,89%*	
Moyenne de la Catégorie Morningstar				1,32%	-0,80%	-0,80%	1,66%	3,70%	3,50%	
Ecart				*0,52%*	*3,41%*	*3,41%*	*2,99%*	*6,06%*	*-1,60%*	
Opportunities Funds										
AAF CANDRIAM EUROPEAN SMALLER CIES	24,75			12,63%	10,61%	10,61%	14,42%	56,60%	18,52%	0,53
100 % MSCI EUROPE :S E DIV. NETS REINV.				16,62%	4,58%	4,58%	12,00%	47,80%	19,45%	
GAP				*-3,80%*	*6,03%*	*6,03%*	*2,42%*	*8,80%*	*0,07%*	
AAF ARISTOTLE BOSTON US SMALLER COMPANIES EQUITIES	3,74			23,99%	-0,19%	-0,19%	NA	NA	NA	0,42
100 % MSCI USA :S DIV. NETS REINV. EN EUROS			EAA Fund US Small-Cap Equity	23,39%	8,55%	8,55%				
GAP				*0,60%*	*-8,74%*	*-8,74%*				
Morningstar Category Average				22,10%	15,48%	15,48%				
GAP				*1,89%*						
DIVERSIFIED										
TEGO DYNAMIQUE ISR	21,22	***		8,98%	1,78%	1,78%	7,73%	20,04%	13,25%	0,22
45 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV. + 20 % MSCI USA E DIV. NETS REINV. + 20 % JPM GBI EMU All Traded DIV. REINV. + 10 % EONIA CAPITALISE + 5 % MSCI PACIFIC E DIV. NETS REINV.			EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	8,72%	2,92%	2,92%	17,59%	32,04%	13,99%	
GAP				*0,25%*	*-1,16%*	*-1,16%*	*-9,86%*	*-12,00%*	*1,26%*	
Morningstar Category Average				7,87%	4,05%	4,05%	11,39%	23,05%	12,66%	
GAP				*1,11%*	*-2,30%*	*-2,30%*	*-3,66%*	*-3,01%*	*0,59%*	
TEGO EQUILIBRE	35,23			7,40%	2,05%	2,05%	7,29%	10,68%	10,25%	0,24
45 % JPM GBI EMU All Traded DIV. REINV. + 25 % *MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.* + 15 % EONIA CAPITALISE + 10 % MSCI USA E DIV. NETS REINV. + 5 % MSCI PACIFIC E DIV. NETS REINV.				5,43%	3,81%	3,81%	14,72%	24,36%	8,27%	
GAP				*1,96%*	*-1,76%*	*-1,76%*	*-7,44%*	*-7,50%*	*1,97%*	
TEGO SECURITE	7,24			0,00%	-0,30%	-0,30%	-1,19%	-1,12%	0,47%	0,23
100 % EONIA CAPITALISE				-0,12%	-0,47%	-0,47%	-1,23%	-1,90%	0,01%	
GAP				*0,20%*	*0,17%*	*0,17%*	*0,04%*	*0,78%*	*0,46%*	
AAF COMFORT INVEST II	1,92	****		3,05%	0,50%	0,50%	5,78%	NA	4,31%	0,19
Benchmark			EAA Fund EUR Cautious Allocation - Global	3,05%	2,82%	2,82%	10,73%		4,36%	
GAP				*0,00%*	*-2,32%*	*-2,32%*	*-4,94%*		*-0,05%*	
Morningstar Category Average				3,20%	1,36%	1,36%	3,44%		5,69%	
GAP				*-0,16%*	*-0,86%*	*-0,86%*	*2,35%*		*-1,38%*	
AAF COMFORT INVEST III	24,60	***		4,27%	-0,07%	-0,07%	7,50%	NA	6,07%	0,09
Benchmark			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	4,49%	3,24%	3,24%	14,68%		6,72%	
GAP				*-0,22%*	*-3,31%*	*-3,31%*	*-7,18%*		*-0,65%*	
Morningstar Category Average				5,46%	2,40%	2,40%	7,07%		8,87%	
GAP				*-1,19%*	*-2,47%*	*-2,47%*	*0,42%*		*-2,79%*	
AAF COMFORT INVEST IV	26,50	***		5,93%	-0,83%	-0,83%	9,80%	NA	8,64%	0,03
Benchmark			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	5,44%	3,55%	3,55%	18,17%		10,12%	
GAP				*-0,51%*	*-4,39%*	*-4,39%*	*-8,30%*		*-1,48%*	
Morningstar Category Average				5,46%	2,40%	2,40%	7,07%		8,87%	
GAP				*0,47%*	*-3,23%*	*-3,23%*	*2,80%*		*-0,22%*	

Les performances d'investissement – Méthodologie

	NET ASSET	MORNINGSTAR on 31/12/2020		PERFORMANCES					VOLATILITY	SHARPE RATIO
	IN MILLIONS PORTFOLIO QUALITY	NOTATION OVERALL	CATEGORY	3 MONTHS	YTD	1 YEAR	3 YEARS	5 YEARS	3 YEARS	1 YEAR
AAMMI VERZEKERINGEN										
AAF VERZEKERING ZEER DEFENSIEF	6,30	**		0,91%	0,90%	0,90%	1,59%	1,59%	1,86%	0,49
Benchmark			EAA Fund EUR Diversified Bond	1,14%	2,02%	2,02%	5,97%	9,20%	1,81%	
GAP				-0,23%	-1,12%	-1,12%	-4,38%	-7,61%	0,05%	
Morningstar Category Average				1,21%	1,69%	1,69%	4,48%	7,49%	3,37%	
GAP				-0,30%	-0,79%	-0,79%	-2,88%	-5,90%	-1,51%	
AAF VERZEKERING DEFENSIEF	22,10	***		2,99%	1,24%	1,24%	8,36%	10,18%	4,23%	0,30
Benchmark			EAA Fund EUR Cautious Allocation - Global	3,05%	2,82%	2,82%	10,43%	17,18%	4,23%	
GAP				-0,06%	-1,59%	-1,59%	-4,07%	-7,00%	0,00%	
Morningstar Category Average				3,20%	1,36%	1,36%	3,44%	7,39%	5,69%	
GAP				-0,21%	-0,12%	-0,12%	2,93%	2,79%	-1,45%	
AAF VERZEKERING MATIG DEFENSIEF	184,86	***		4,50%	1,36%	1,36%	8,83%	17,02%	6,68%	0,23
Benchmark			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	4,49%	3,25%	3,25%	13,43%	24,59%	6,78%	
GAP				0,00%	-1,89%	-1,89%	-4,60%	-7,56%	-0,10%	
Morningstar Category Average				5,46%	2,40%	2,40%	7,07%	14,97%	8,87%	
GAP				-0,96%	-1,04%	-1,04%	1,76%	2,05%	-2,19%	
AAF VERZEKERING MATIG OFFENSIEF	339,15	****		6,50%	1,60%	1,60%	12,60%	25,18%	9,86%	0,22
Benchmark			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	6,44%	3,57%	3,57%	16,96%	32,58%	10,18%	
GAP				0,07%	-1,97%	-1,97%	-4,36%	-7,40%	-0,32%	
Morningstar Category Average				5,46%	2,40%	2,40%	7,07%	14,97%	8,87%	
GAP				1,04%	-0,80%	-0,80%	5,53%	10,21%	0,99%	
AAF VERZEKERING OFFENSIEF	178,97	****		8,61%	1,81%	1,81%	18,34%	33,30%	13,27%	0,22
Benchmark			EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	8,39%	3,60%	3,60%	20,10%	39,93%	13,66%	
GAP				0,22%	-1,79%	-1,79%	-3,76%	-6,63%	-0,38%	
Morningstar Category Average				7,87%	4,05%	4,05%	11,39%	23,95%	12,66%	
GAP				0,75%	-2,25%	-2,25%	4,95%	9,35%	0,61%	
AAF VERZEKERING ZEER OFFENSIEF	127,83	****		9,18%	1,50%	1,50%	16,70%	38,78%	15,21%	0,20
Benchmark			EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	9,40%	3,22%	3,22%	19,73%	45,69%	16,12%	
GAP				-0,22%	-1,72%	-1,72%	-3,03%	-6,91%	-0,91%	
Morningstar Category Average				7,87%	4,05%	4,05%	11,39%	23,95%	12,66%	
GAP				1,31%	-2,55%	-2,55%	5,31%	14,82%	2,55%	

Méthodologie :
Les performances sont nettes (frais de gestion inclus).
(R) signifie que la part est chargée
L'écart a été comparé à la divergence de chaque fonds.
Les divergences sont produites par le service Risk management, elles sont multipliées par la racine carrée de la durée

Règle des couleurs :

- Vert foncé si l'écart est supérieur au égal à 2* Divergence.
- Vert clair si l'écart est compris entre 0 et 2* Divergence.
- Blanche si l'écart est comprise entre -2*Divergence et 0
- Rouge si l'écart est inférieur -2*Divergence.

Divergences :
Le niveau de divergence cible mesure la différence de performance entre le portefeuille et son indice de référence qu'il serait raisonnable d'anticiper après un an.

Il reflète d'une part un degré d'indépendance du portefeuille par rapport à son indice cohérent avec l'objectif de gestion et d'autre part la volatilité inhérente à la classe d'actif (ou aux classes d'actifs) dans laquelle le portefeuille est investi.

Le Fiduciary Management

Pour l'activité de Fiduciary Management, 2020 a été principalement marquée par le renforcement de l'accompagnement de nos clients en ces temps extraordinaires, c'est-à-dire, le maintien d'un lien beaucoup plus régulier qu'à l'habitude, la mise à disposition directe de nos ressources technologiques, la gestion des risques extrêmes afin de préserver leur capital autant que possible et l'exploitation des opportunités de marché, afin de leur assurer de bonnes performances malgré tout.
Nous avons dans le même temps poursuivi l'adaptation de leurs portefeuilles au cadre réglementaire, leur conversion à l'ISR, ainsi que le renforcement de nos processus et outils.

Le premier trimestre a été initialement consacré à la production du rapport annuel d'une caisse de retraite française (2,3 Mds € - éléments financiers, gestion des risques, notations ESG et empreinte carbone ex post, contrôles réglementaires relatifs aux transactions et à l'usage de produits dérivés, issus du nouveau décret).
Dans le même temps, le fonds de pension est devenu le 26ème investisseur institutionnel français à signer les PRI (Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies), dans le sillage de notre recommandation. Son allocation stratégique d'actifs a également été mise à jour pour 2020 (objectifs et marges de fluctuation) - sur la base de l'analyse de l'actuaire - et validée par le comité d'investissement du client, lors de son séminaire annuel organisé fin février, dans nos locaux.
Les sévères et rapides turbulences qui se sont abattues sur l'ensemble des marchés financiers début mars (actions, dette souveraine, crédit, devises, matières premières) nous ont amenés à ajuster l'allocation d'actifs tactique de cette Caisse, en réduisant son exposition globale aux actions par le biais de couvertures en produits dérivés, afin de rester en ligne avec son budget de risque global (maximum -12%).
En ce qui concerne l'association française (actifs d'environ 85 M€), nous avons finalisé au cours du premier trimestre notre rapport d'analyse et de recommandations, relatif à l'appel d'offres de gestion obligataire flexible (25 M€), lancé fin 2019. Le client a validé l'ensemble des conclusions, ouvrant la voie au remplacement de La Française AM par DNCA Investments en tant que gestionnaire du mandat. Le processus de transition a ensuite été lancé avec toutes les parties prenantes (client, dépositaire, ancien et nouveau gestionnaire, ainsi que tous les services concernés au sein d'AAIS), avant d'être temporairement suspendu en mars, en accord avec le client, compte tenu de conditions opérationnelles et de marchés particulièrement difficiles. L'ensemble du processus a finalement été achevé en mai.

Le deuxième trimestre a été principalement consacré au soutien de la caisse de retraite, dans le cadre de la crise du Covid-19, avec notamment la mise en place de rapports hebdomadaires de performances, de suivi de budget de risques et de liquidité, mais également le renforcement de la fréquence des échanges avec les gestionnaires de ses mandats dédiés.
Nous avons dans le même temps poursuivi nos travaux d'amélioration de sa politique ISR et de la charte associée, en définissant de nouveaux critères ISR ex ante (32 indicateurs, répartis en 5 catégories : principes, politique, gouvernance, processus d'investissement et suivi), destinés à être utilisés par le client dans le cadre de ses prochains appels d'offres de gestion. Son allocation d'actifs stratégique a également été validée par le conseil d'administration du client, lors de sa réunion de fin juin.
Nous avons enfin commencé à préparer le lancement d'un nouveau mandat actions internationales de 100 M€, géré par Schroders, afin d'améliorer la diversification, la flexibilité et les performances de cette poche au sein du portefeuille de notre client, tout en réduisant ses biais de style.
En ce qui concerne l'association, nous avons finalisé au cours du deuxième trimestre le transfert de la gestion du mandat d'allocation taux de 25 M€, de La Française AM vers DNCA Investments. 4 M€ ont parallèlement été cédés par le client sur un contrat de capitalisation, afin d'abonder le dispositif d'investissement global conseillé et géré par AAIS.

Le Fiduciary Management

Le troisième trimestre a de nouveau été essentiellement consacré à l'accompagnement de la caisse de retraite pendant la crise du Covid-19, à travers le dispositif spécifique mis en place à partir de mars, mais également de simulations de comportement de portefeuille réalisées pour ses tutelles (Directions de la Sécurité Sociale).
Nous avons dans le même poursuivi nos travaux relatifs au lancement d'un nouveau mandat d'actions internationales géré par Schroders, avec l'ensemble des parties prenantes (client, dépositaire, ancien et nouveau gestionnaire d'actifs). Il a comme prévu été lancé début septembre avec des actifs de 112 M€, par le biais de transferts physiques, afin d'optimiser les coûts de transaction, tout en gérant le risque d'exposition au marché.

Une revue de mi-année de ses investissements en capital-investissement a également été réalisée au cours du trimestre, lui permettant de disposer d'éléments actualisés et exhaustifs relatifs à l'impact de la crise sur ses participations illiquides : performances, principaux risques, appels de fonds et nouveaux engagements.
En ce qui concerne l'association, nous avons poursuivi le renforcement et l'amélioration du cadre de crise spécifique mis en place à partir de mars, avec des rapports hebdomadaires (performances/risques /transactions), des comités d'investissement mensuels avec le DG et le trésorier et des échanges plus réguliers avec les gestionnaires de ses mandats dédiés.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons mené une analyse exhaustive de la contribution de l'approche responsable de la caisse de retraite à sa génération d'alpha, puis évalué l'impact de la crise sur ses investissements en immobilier papier (valorisations, collecte de loyers, risques, tendances géographiques et sectorielles, notamment dans les secteurs du commerce et des bureaux).
Nous avons également débuté la préparation de ses prochains appels d'offres de gestion 100% ISR, qui excluront les participations dans les armes controversées, le charbon thermique et le tabac, sur la base de la politique d'investissement responsable spécifique que nous avons rédigée pour le client en 2020. Ces 4 appels d'offres, qui représenteront 1,8 Mds € répartis en obligations, actions euros actives, actions euros passives et allocation d'actifs monde, devraient être lancés au cours du premier trimestre 2021. L'automne a également été l'occasion de lever les couvertures actions (93 M€) imposées en mars par le pilotage de ses allocations d'actifs en budget de risque, tout en réinvestissant 57 M€ de liquidités supplémentaires (6 M€ en obligations, 24 M€ en performance absolue et 27 M€ d'appels de fonds sur les fonds d'immobilier papier gérés par AXA IM, BNP Paribas REIM et Fidelity).
Dans le même temps et suite à la dégradation d'un gestionnaire par notre équipe ODD, nous avons également préparé les documents d'un nouvel appel d'offres de gestion obligataire flexible (25 M€) pour l'association, prévu pour début 2021.

En dépit des sévères corrections et du net regain de volatilité ayant affecté l'ensemble des marchés en 2020, les performances absolues et relatives de nos clients ont finalement été satisfaisantes sur l'année (**+2,37%** pour la caisse de retraite, contre **+3,13%** pour son indice stratégique / **+3,77%** pour l'association, contre **+2,03%** pour son indice), grâce notamment au positionnement défensif adopté au sein des portefeuilles, qui leur a permis de faire preuve de résilience pendant les périodes de stress, tout en demeurant dans leurs limites de risque pendant toute l'année, y compris à l'acmé de la crise, en mars (pertes maximales de -11,89% pour le fonds de pension & de -8,07% pour l'association, contre près de -40% pour les marchés d'actions euros). L'exposition limitée au secteur du pétrole et du gaz (biais ESG) et une approche dynamique de l'allocation d'actifs et du risque de duration ont également contribué positivement.

Même sans nouveaux clients, 2020 a ainsi constitué une nouvelle année de croissance pour AAIS Fiduciary Management, tant en termes d'actifs conseillés (**+5%**, à **2,5 Mds €**), que de chiffre d'affaires (**+2%**, à **840 k€**).
Nous sommes ainsi parvenus à réaliser une quatrième année consécutive de croissance depuis 2017, faisant progresser les actifs sous conseil de l'activité Fiduciary Management de **+45%** sur la période (soit **+11,3%/an** en moyenne) et son chiffre d'affaires de **+34%** (soit **+8,4%/an**). Les détails de ces évolutions figurent dans les tableaux ci-dessous.

Le Fiduciary Management

Actifs s/s conseil - M€	2016	2017	2018	2019	2020	*Croissance 2017-20*
Association	95	94	87	85	83	*-13%*
Caisse de retraite	1 628	1 791	2 004	2 286	2 416	*+48%*
Total FM	1 723	1 885	2 091	2 371	2 499	*+45%*
Croissance annuelle	-	*+9,4%*	*+10,9%*	*+13,4%*	*+5,4%*	

Chiffre d'affaires - €	2016	2017	2018	2019	2020	*Croissance 2017-20*
Association	190 978	199 404	268 781	252 863	241 575	*+26%*
Caisse de retraite	438 050	487 100	532 475	569 628	598 485	*+37%*
Total FM	629 028	686 504	801 256	822 491	840 060	*+34%*
Croissance annuelle	-	*+9,1%*	*+16,7%*	*+2,7%*	*+2,1%*	

Perspectives 2021

Pour l'activité de Fiduciary Management, les principaux enjeux et défis de 2021 seront de continuer à améliorer nos services, processus et outils, tout en essayant d'étendre notre concept de CIO externalisé à de nouveaux domaines.
La réglementation pourrait également être à nouveau au centre de notre activité, compte tenu de la nécessité de mieux s'adapter à MiF II et du processus d'alignement en cours avec le nouveau décret régissant certains fonds de pension français.
Le renouvellement de notre mission de conseil en investissement pour la caisse de retraite s'avérera enfin crucial.

Marketing et développement commercial

La crise de la Covid-19 au premier semestre et la dynamique positive au second résument l'année 2020. Cette dynamique s'explique par une collecte positive depuis le mois de novembre ainsi que le lancement de la plateforme FGR, le ralentissement des rachats sur le Multi Management Mandate, de bonnes performances et une connectivité accrue aux Pays-Bas et en Allemagne.

Les solutions d'investissement ont enregistré une décollecte nette sur 2020 de – 450 millions d'euros (-417 millions d'euros hors marché monétaire), principalement sur ABN AMRO Pays-Bas Retail (-360 millions d'euros), sur la France (- 180 sur les SFM et fonds dédiés notamment) mais une collecte externe de 75 millions d'euros.

Reconnue comme étant une société de gestion offrant l'une des « sub-advisory platforms » les plus avancées en Europe, de potentiels partenariats sont envisagés et des discussions initiées en France, en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni et au Danemark, dans l'optique d'offrir des solutions d'architecture ouverte pertinentes dans le contexte post-Mifid. à d'autres distributeurs sur le marché qui n'ont pas de service équivalent à proposer à leurs clients.

Organisation et projets

AAIS s'est attachée à reconstruire son plan produit dans l'objectif de réduire sa gamme de fonds et, en parallèle, d'accroître encore davantage son offre ISR en termes de durabilité, suivant en cela l'ambition d'ABN AMRO de développer son offre de produits et solutions « socialement responsables ». Il a également été procédé à la mise en place de la structure FGR pour les investisseurs néerlandais.

Les équipes se sont également fortement investies dans la réalisation de projets permettant à AAIS de rester compétitive sur le marché en termes de technologies avancées par l'automatisation et la rationalisation des processus d'ODD et de MDD via un outil dédié, offrant ainsi une spécificité à AAIS. Il a également été procédé à la sélection des systèmes de gestion de données et de gestion de portefeuille, ainsi qu'à la mise en place d'un outil d'attribution de performance.

L'évolution de la gamme de produits s'est poursuivie tout au long de l'année au travers de fusions, liquidations ou création de nouvelles stratégies.

Compliance et contrôle interne

Conformité
Le département de conformité et de contrôle interne appartient à la deuxième ligne de défense du système de contrôle interne d'ABN AMRO Investment Solutions, en application du principe des "3 lignes de défense" appliqué au sein du groupe ABN AMRO.

La fonction de Conformité et Contrôle Interne est assurée par le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) assisté d'une équipe de 3 membres chargée de mener à bien ses différentes missions :

- Evaluer l'adéquation et l'efficacité du système de conformité ;
- Conseiller et assister la direction générale et les membres du personnel dans leurs missions quotidiennes pour la société de gestion, dans le respect de leurs obligations professionnelles.

L'année 2020 a été marqué par la pandémie mondiale du COVID et ses effets sur l'économie et les organisations. Au sein de l'équipe de Conformité & Contrôle Interne, l'ensemble des employés sont passés en télétravail à 100% dès le 16 mars 2020. En bénéficiant de l'accès à l'ensemble des systèmes informatiques et applications, nous avons pu continuer à réaliser l'ensemble de nos missions. Durant toute l'année nous avons développé de nouvelles manières de travailler ensemble au sein de l'équipe. Il n'y a pas eu d'incident important de conformité dû à la situation COVID.

En 2020, en parallèle, le département Conformité et Contrôle Interne a concentré ses efforts sur les points suivants :

- Soutenir les équipes opérationnelles (dans son rôle de conseil) sur les différents projets réglementaires (Brexit, Global Standards AML, KYC, KYD, Money Market Fund Regulation, EMIR REFIT...) et contribuer aux tâches d'accompagnement de leur mise en œuvre.

- Accompagner les équipes opérationnelles de la première ligne de défense dans l'utilisation de l'outil de suivi des risques et du contrôle d'ABN AMRO, appelé AGRC ("ABN AMRO Governance Risk and Control"). Cet outil centralise à la fois les résultats des contrôles, les évaluations périodiques des risques, le suivi des plans d'action et l'enregistrement des incidents opérationnels.

- Préparer, encadrer et répondre aux demandes des régulateurs dans le cadre de leurs missions de contrôle classiques de l'activité de la société de gestion

- Revoir et améliorer le dispositif de contrôle LAB-CTF de la société de gestion d'actifs, notamment via la participation à des exercice de gap analysis sur les global standards du Groupe ABN AMRO, et des formations du personnel exposé.

- Renforcer les liens avec les régulateurs européens avec lesquels AAIS est également en relation fréquente, et tout particulièrement la CSSF au Luxembourg.

En 2021, le département "Conformité et contrôle interne" poursuivra ses activités :

- ses missions essentielles de conseil et de contrôle de 2e niveau ;
- ses efforts concernant la mise en œuvre des nouvelles réglementations ;
- son soutien continu au ComEx et aux membres du personnel, dans l'accompagnement des processus réglementaires récemment mis à jour ou créés ;
- sa formation du personnel sur les questions de réglementation ou de conformité ;
- Soutenir tous les départements d'AAIS dans la mise en place des différents plans de remédiation.

Risques

➢ **Succès de l'équipe des risques en 2020**

- Amélioration du contenu et de l'ergonomie du fichier DB RM pour les contrôles quotidiens des risques d'investissement, l'inscription à la notation CIA et le respect des normes EUDA
- Amélioration de la couverture du suivi des risques avec la création de rapports sur les risques détaillant les risques de crédit, de liquidité et de performance au niveau des instruments
- Mise en place d'une méthodologie de suivi des risques de performance (performance scoring) et reporting mensuel
- Production en temps opportun de tous les rapports sur les risques réglementaires
- Outil d'attribution de performance: soumission d'un business case au Comité Exécutif et finalisation du processus de sélection du nouveau fournisseur
- Suivi du risque de contrepartie: amélioration du processus de mise en cohérence du contenu du comité des courtiers avec la procédure existante
- Amélioration significative de la quantité et de la qualité des interactions avec tous les autres départements de l'AAIS (analyses de liquidité, évaluation des risques produits, diffusion de la culture du risque au sein de l'AAIS, appels d'offres / demandes de due diligence, etc...)
- Interactions avec l'équipe ESG concernant la définition et la mise en œuvre du cadre de suivi des risques ESG

➢ **Défis de l'équipe Risque en 2020**

- Gestion du risque opérationnel de DB RM (fichier de contrôle quotidien des risques d'investissement) à travers la migration sous Launcher en 2020
- Charge de travail très intense dans la collecte, le formatage et le calcul des données pour la production des rapports de liquidité CSA conformément aux demandes spécifiques de l'AMF (phase 1 et phase 2)
- Création des nouveaux rapports de risque des Fonds Monétaires pour l'AMF: projet réalisé en collaboration avec le service informatique de NOBC (création de fichiers XML selon les spécifications de l'ESMA) et avec le soutien de différentes équipes AAIS
- Revue de l'audit interne pour 2020: présentation et explication du cadre de gestion des risques AAIS, réponses à toutes les exigences
- Ressources limitées au regard des besoins imprévus pour la production de nouveaux rapports réglementaires et la mise en œuvre de nouveaux projets visant à développer et accélérer la numérisation d'AAIS
- Travail à distance depuis mars 2020 avec uniquement des réunions virtuelles pour l'équipe

➢ **Perspectives de l'équipe Risque pour 2021:**

- Création et maintenance d'une cartographie complète des risques d'investissement des produits AAIS, notamment en réponse à une recommandation de l'audit interne en 2020
- Validation de guidelines internes de suivi des risques, suite à la finalisation de la cartographie des risques, pour assurer une couverture exhaustive de tous les risques d'investissement AAIS
- Formalisation de toutes les nouvelles procédures de gestion des risques AAIS (risques ESG, risque de performance, nouveau reporting réglementaire, risque de contrepartie, etc ...) et intégration dans une procédure de gestion des risques parapluie centralisée
- Outil d'attribution de performance: Lancement du projet d'implémentation BBG Port Enterprise avec pour objectif de finaliser en mai 2021.
- Mise en place du suivi des risques du fonds Smart Future (nouveau fonds complexe): réplication de l'allocation et contre-valorisation des instruments OTC embarqués dans le portefeuille
- Automatisation de tous les processus de gestion des risques et production de rapports avec l'appui d'un stagiaire
- Formalisation des réponses à l'audit interne sur les insuffisances constatées en 2020 et clôture de tous les points en temps opportun.
- Extension du périmètre de suivi des courtiers, notamment avec le renforcement de la supervision des délégataires.

IMPACT COVID-19

Au premier trimestre 2020, les marchés boursiers américains et européens ont chuté de 30% en près de 12 jours avec l'éclosion de la pandémie Covid-19. Ce krach boursier a été inhabituel, non pas en raison de l'ampleur de la baisse, mais plutôt en raison de la vitesse et de la volatilité. Les volatilités implicites actions ont atteint des niveaux records à la mi-mars 2020. Le choc a été plus violent qu'en 2008: la croissance du PIB au 1er trimestre a baissé de 3,3% dans la zone euro et de 4,8% aux États-Unis. Les prix du pétrole ont atteint des niveaux extrêmement bas, reflétant l'effondrement de la demande mondiale alors que la capacité de stockage était saturée. Cependant, le sentiment des investisseurs s'est considérablement rétabli après l'énorme relance des banques centrales et des gouvernements, tandis que le taux de contagion mondiale du COVID-19 ralentissait et que les fermetures commençaient progressivement à être levées dans la plupart des pays développés.

Les rendements des emprunts publics ont enregistré une volatilité importante avec une baisse suite à un phénomène de fuite vers la qualité, avant de rebondir au milieu de l'annonce de relance des gouvernements. Les rendements des emprunts publics des pays périphériques de la zone euro ont fortement baissé (-29 pb pour le 10 ans italien et -16 pb pour le 10 ans espagnol). Sur la période du 28 février 2020 au 31 mai 2020, l'indice MSCI AC World a reculé de 1,3% (en EUR) impacté par l'Europe (-6,4%), tandis que les États-Unis (+ 2,5%), le Japon (+ 2,4%) et les actions ont enregistré une performance positive. Les Actions des marchés émergents ont enregistré une performance négative de -8,1% (en EUR) sur la période. En termes de style, les valeurs de croissance ont fortement surperformé les actions de « valeur » de 15,3% aux États-Unis et de 14,9% en Europe. Les grandes capitalisations ont largement surperformé les petites capitalisations de 9,2% aux États-Unis et de 1,3% en Europe.

L'impact sur les produits AAIS est mitigé, selon la classe d'actifs ou la zone géographique. Les gérants d'actions européennes et américaines ont respectivement sous-performé l'indice MSCI Europe et l'indice MSCI USA, principalement en raison de mandats de style d'investissement « valeur » qui ont apporté une contribution très négative, étant assez largement exposés aux secteurs de marché procycliques tels que l'énergie, l'automobile ou la finance. Exception notée pour les mandats durables d'actions de « valeur » qui ont été moins impactés car ces mandats d'Investissement Socialement Responsable (ISR) n'étaient pas exposés à l'Énergie. À l'inverse, les mandats d'actions de croissance ont apporté une forte contribution positive car les secteurs numériques ont moins souffert de la baisse des marchés. Les managers orientés Blend étaient en phase avec le large marché.

Les mandats d'actions investis sur la zone Asie Pacifique ont surperformé l'indice MSCI AC Asia Pacific, tandis que les mandats d'actions émergentes ont quant à eux sous-performé l'indice MSCI Emerging Markets, principalement en raison d'une forte surpondération et d'une mauvaise sélection de titres dans la finance et la consommation discrétionnaire. L'effet de sélection et d'allocation en Chine et au Mexique a également contribué à cette sous-performance.

Les mandats d'obligations d'états de la zone Euro ont globalement réalisé une performance en ligne avec leur indice de référence (BofA ML Euro Govies 1-10 yrs Index (0,98%), de même pour les mandats d'obligations émises par les sociétés privées, également en ligne avec leur indice de référence iBoxx Euro Corporate Bond.

Il convient de mentionner qu'AAIS a mis en place au cours de l'année 2020 de solides dispositifs de gestion de crise pour répondre efficacement à l'événement Covid-19, assurer la santé et la sécurité des employés et gérer avec succès la continuité des activités quotidiennes. L'ensemble du personnel de AAIS travaillait à domicile lors du premier confinement en mars 2020. La stratégie de retour au bureau a été déployée selon des protocoles stricts de santé et de sécurité avec une présence maximale de 15% des personnes travaillant dans les locaux de la société. L'équipe de continuité des activités surveille régulièrement les indicateurs de risque clés de Covid-19 et conseille la direction générale sur l'évolution de la pandémie dans les principaux pays d'activité, à savoir la France, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et le Luxembourg.

Perspectives 2021

L'initiative orientée vers le recentrage des activités sur la multigestion et les délégations de gestion se poursuivra et sera développée. L'accent est mis sur l'augmentation de nos actifs sous gestion et la diversification de la clientèle ; sur la réorientation des activités vers les solutions ESG et numériques ; sur la délivrance de bonnes performances (activités et projets) ; sur la numérisation des processus et le déploiement de nouveaux systèmes informatiques et, enfin et surtout, sur la conformité aux nouvelles exigences réglementaires.

En termes de produits et de solutions, les objectifs sont de répondre aux exigences de la réglementation SFDR et de rationaliser la gamme de produits. La plateforme d'architecture ouverte sera renforcée avec l'introduction de nouveaux mandats ESG sur de nouvelles classes d'actifs. Une dizaine de nouvelles stratégies devraient être lancées en 2021, en fonction de l'approbation du prospectus. Une gamme de compartiments sera livrée au profit de ABN AMRO PB Belgique. De nouvelles stratégies seront également embarquées sur le fonds ombrelle néerlandais créé en 2020. Le processus d'investissement sera revu et amélioré et l'expertise de la gestion fiduciaire devrait être optimisée.

S'agissant des canaux de distribution, la priorité continuera d'être donnée aux réseaux internes et à l'expansion des ventes externes en Europe. L'objectif est d'accélérer le développement de Solutions et d'être hyper concentré sur la distribution offerts par AAIS. La fonction marketing et communication sera renforcée.

Enfin, l'infrastructure de la société sera modernisée pour améliorer notre modèle opérationnel et notre licence avec la livraison de quatre projets clés : un nouveau système d'attribution de performance, un nouveau système de gestion des données. Enfin, la mise en œuvre du nouveau système de gestion de portefeuille sera lancée en 2021, avec pour objectif d'être opérationnel à la mi-2021. Une étape importante est évidemment la mise en conformité avec les exigences de la réglementation SFDR, prévue pour la mi-mars.

La culture et le leadership feront également partie de la transformation en tant que pierre angulaire du processus de gestion du changement.

Eléments significatifs survenus depuis la fin de l'exercice

TRANSFERT D'ACTIONNARIAT

En septembre 2020, la structure de tête du Groupe a initié le projet de transfert de l'actionnariat d'AAIS de Neuflize OBC vers ABN AMRO NV. Ce projet fait suite aux annonces du plan stratégique du Groupe en août 2020 qui visent à concentrer sa présence principalement en Europe du Nord-Ouest. AAIS contribue à ce plan stratégique par des objectifs ambitieux de collecte d'actifs auprès de clients privés et internationaux, notamment au sein du Groupe AAB et des investisseurs institutionnels.

Ce rattachement à la société de tête du groupe permet ainsi d'accroitre la visibilité d'AAIS auprès des différentes entités du groupe (notamment Bethmann Bank en Allemagne, et ABN AMRO NV Belgium Branch), de conforter sa position vis-à-vis des clients Néerlandais, de réaffirmer son positionnement pan-européen, de simplifier la gouvernance du groupe vis-à-vis de son unique filiale de gestion d'actifs et enfin de renforcer les relations avec le régulateur néerlandais (AFM).

Le changement d'actionnariat a peu d'impact sur AAIS, principalement des ajustements contractuels avec ses contreparties ainsi que la mise en œuvre anticipée d'accords intra-groupe (IGA). Aucun impact n'est attendu pour les salariés d'AAIS (contrat de travail, partage des avantages, etc.).

Le projet a été mené par différentes équipes: du siège, d'AAIS et de Neuflize OBC (Corporate Office, Finance, Legal, Procurement, Communication, Business Development). Il a été présenté et approuvé avec avis positif par les instances des représentants du personnel au cours du quatrième trimestre 2020.
Le changement d'actionnariat a eu lieu en date du 1er février 2021. La communication aux clients, contreparties et collaborateurs du Groupe a été réalisée aux alentours de cette date.

ABN·AMRO Investment Solutions

Les comptes sociaux 2020

- Résultat des cinq derniers exercices
- Bilan
- Comptes de résultats
- Annexe

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES en euros

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020
I Capital en fin d'exercice					
Capital social	4.324.048	4.324.048	4.324.048	4.324.048	4.324.048
Nombres des actions ordinaires existantes	270.253	270.253	270.253	270.253	270.253
II Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	152.573.787	158.165.559	136.145.769	119.409.676	102.758.188
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortisse	38.763.398	26.693.872	28.547.029	15.337.106	13.453.227
Impôt sur les bénéfices	12.337.831	9.597.554	9.527.626	4.778.121	3.610.026
Participation des salariés due au titre de l'exercice	859.118	889.710	331.425	342.444	351.020
Résultat net	25.927.666	14.714.444	20.219.410	10.022.852	8.307.020
Résultat distribué					
III Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux	94,60	59,97	69,15	37,80	35,12
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortisse	95,94	54,45	74,82	37,09	30,74
Dividende attribué à chaque action	95,00	65,00	50,00		
Dividende attribué à chaque action nouvelle					
IV Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	103	106	93	86	83
Montant de la masse salariale de l'exercice	13.174.334	12.871.259	12.821.304	10.864.817	8.651.297
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	6.101.021	6.470.706	6.610.529	5.202.393	4.004.447
œuvres sociales).					

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

BALANCE SHEET AT 12/31/2020

ASSETS (in Euros)	12/31/2020 Gross value	12/31/2020 Depreciation and amortization	12/31/2020 Net value	12/31/2019 Net value
Fixed Assets				
Intangibles Assets				
Business assets	6.367.872,58		6.367.872,58	6.367.872,58
Software	3.300.098,77	3.077.566,61	222.532,16	356.124,67
Intangible fixed asset under construction	1.265.827,75		1.265.827,75	676.603,41
Property, plant and equipement	1.756.394,75	1.642.297,04	114.097,71	511.571,00
Long-term investments (1)	1.305.478,52	546.869,90	758.608,62	901.343,23
TOTAL I	13.995.671,37	5.266.733,55	8.728.938,82	8.813.514,89
Current Assets				
Advances and progress payments to suppliers	475.112,69		475.112,69	18.247,08
Receivables (2) :				
- Accounts receivable	14.796.219,04		14.796.219,04	17.436.704,14
- Taxes and social security receivables	42.487,42		42.487,42	2.277.484,73
- Other receivables	139,97		139,97	0,00
Short-term investments	4.152.892,21	4.339,62	4.148.552,59	6.822.947,00
Cash	48.589.318,34		48.589.318,34	51.596.033,35
Deferred other charges (2)	678.973,83		678.973,83	395.847,84
TOTAL II	68.735.143,50	4.339,62	68.730.803,88	78.547.264,14
TOTAL GENERAL (I+II)	82.730.815,87	5.271.073,17	77.459.742,70	87.360.779,03
(1) *Of which, maturity is less than one year*				
(2) Of which, maturity is more than one year				

LIABILITIES (in Euros)	12/31/2020	12/31/2019
Equity:		
Share capital	4.324.048,00	4.324.048,00
Share premium	2.292.639,20	2.292.639,20
Merger premium	11.659.473,11	11.659.473,11
Réserves :		
Statutory reserves	432.404,80	432.404,80
Retained earnings	20.892.574,31	24.382.372,18
Group Result of the year	8.307.020,15	10.022.852,14
TOTAL I	47.908.159,58	53.113.789,43
Provisions TOTAL II	6.510.716,99	5.526.423,07
Current liabilities (3)		
- Loans and similar debts		
- Loans and debts from credit institutions		
- Advances and down payments received by clients		
- Account payables	17.000.912,48	19.038.538,78
- Tax and social security payables	6.016.710,91	9.671.699,89
- Other payables	23.242,74	4.327,86
Deferred other income (3)		
TOTAL III	23.040.866,13	28.720.566,53
TOTAL GENERAL (I+II+III)	77.459.742,70	87.360.779,03
(3) *Of which, maturity is more than one year and less than five years*	196.796,14	416.375,00
Of which, maturity is less than one year	22.844.069,99	28.304.191,53

Compte de résultat

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

PROFIT & LOSS STATEMENT AT 12/31/2020

(In €)	*12/31/2020*	*12/31/2019*
Operating income :	**103.563.079,38**	**119.793.677,07**
Operating activities :		
Fees on portfolio management activities	100.159.184,88	115.264.245,00
Ancillary activities	1.610.003,11	1.922.072,38
Other	989.000,00	2.223.359,03
Net turnover	**102.758.187,99**	**119.409.676,41**
Reversal of provisions	802.745,88	370.297,96
Other revenues	2.145,51	13.702,70
Operating expenses :	**90.945.050,83**	**104.499.262,91**
Purchases	58.265,18	28.084,69
Other purchases and external expenses	73.066.504,50	85.519.234,97
Taxes and similar expenses	2.416.557,13	2.198.324,77
Wages and salaries	8.651.297,04	10.864.817,35
Social charges	4.004.446,90	5.202.392,85
Depreciation,amortization and provisions	1.987.906,66	563.986,51
Other expenses	760.073,42	122.421,77
OPERATING INCOME	**12.618.028,55**	**15.294.414,16**
Financial income	**1.775.149,65**	**1.676.569,22**
Income from equity securities	0,00	278.437,50
Interests	771.246,97	365.374,49
Realised gains - foreign currency	919.326,27	933.843,04
Reversal of provisions	11.540,12	82.465,76
Realised gains - short-term investments	73.036,29	16.448,43
Financial expenses	**2.243.467,88**	**1.827.566,05**
Depreciation,amortization and provisions	211.794,90	127.250,00
Interests	926.242,33	771.777,76
Realised losses - foreign currency	1.102.695,27	914.796,68
Realised losses - short-term investments	2.735,38	13.741,61
NET FINANCIAL EXPENSES	**-468.318,23**	**-150.996,83**
INCOME BEFORE TAX AND EXCEPTIONAL INCOME	**12.149.710,32**	**15.143.417,33**
Exceptional income	**551.081,65**	**0,00**
Exceptional expenses	**432.725,65**	**0,00**
EXCEPTIONAL INCOME	**118.356,00**	**0,00**
Employee profit-sharing	**351.020,17**	**342.444,47**
Corporate income tax	**3.610.026,00**	**4.778.120,72**
NET INCOME	**8.307.020,15**	**10.022.852,14**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020

I – Faits marquants

La pandémie de la Covid-19 a engendré des perturbations pour les clients, les fournisseurs et le personnel. Les gouvernements, banques centrales et autorités réglementaires ont répondu à cette crise avec des mesures d'ordre monétaire, budgétaire et réglementaire afin d'apporter un soutien financier aux agents économiques. Les résultats d'ABN AMRO INVESTMENTS SOLUTIONS au 31 décembre 2020 sont présentés dans le contexte de cette crise sanitaire mondiale sans précédent. Le plan d'urgence et de continuité des activités a été activé le 11 mars 2020, suite à la décision du Groupe. Aucune question opérationnelle importante n'a été soulevée depuis le début de la crise de la Covid-19.

Dans le cadre du projet « Connect 2020 » mis en œuvre au sein du Groupe Neuflize OBC, et plus largement, au sein des activités Banque Privée du Groupe ABN AMRO, un plan de départs volontaires a été mis en place à compter de 2017.
A ce jour, l'ensemble des départs dans le cadre de ce PDV ont été réalisés, et l'ensemble des indemnités de départ ont été versées aux bénéficiaires.

En fin d'année , un nouveau fonds de droit néerlandais « fonds voor gemene rekening » (FGR) a été lancé composé de 4 compartiments.

II – Principales règles d'évaluation et de présentation

Les comptes sociaux d'ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS relatifs à l'exercice 2020 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels prescrites par le Plan Comptable Général adapté aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (règlement 2014-03 du 5 juin 2014).

Les comptes sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation

II.1- Principes comptables et méthodes d'évaluation

Conformément aux principes comptables applicables aux sociétés commerciales, les méthodes d'évaluation prennent en compte pour la majorité des opérations l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues. Les commissions sur activités de gestion de portefeuille (commissions de gestion sous mandats, de gestion OPC, de souscriptions ou de rachats et d'encours) sont enregistrées en produits et en charges en fonction de leur nature.

II.2- Valeur au bilan des titres de participation et des valeurs mobilières de placement

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire.
La plus faible de ces valeurs est retenue au bilan. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les cessions ont porté sur les titres acquis ou souscrits à la date la plus ancienne en appliquant la règle FIFO.

II.3- Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de réévaluation, nettes des amortissements cumulés.

Amortissements et dépréciations

Les terrains ne sont pas amortis.

Les amortissements sont calculés, suivant la méthode linéaire ou le système dégressif, sur la durée de vie probable des actifs concernés :

- Logiciels: 1 à 3 ans
- Installations Générales et Agencements: 5 à 10 ans
- Matériels de bureaux: 5 ans
- Matériels Informatiques: 3 à 5 ans
- Mobiliers: 2 à 5 ans
- Mobiliers et matériels d'occasion: 1 à 2 ans

II.4- Provisions

En application des articles 321-1 et suivants du règlement ANC n°2014-03 relatifs aux passifs, les provisions sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette rubrique regroupe les provisions destinées à couvrir :

- des risques et des charges non directement liés à des opérations nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.
- des risques et des charges liés à des opérations que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

Les provisions comprennent :

- les provisions pour risques divers et litiges
- les indemnités de fin de carrière versées lors des départs en retraite ainsi que les compléments de retraite versés à certains salariés
- les provisions pour médailles du travail dues conformément à la Convention Collective.

II.5 Engagements en matière de retraite et médailles du travail

- Les engagements sociaux non couverts par des cotisations versées à des fonds de retraite ou d'assurance sont provisionnés au passif du bilan. L'impact en résultat est comptabilisé dans les charges d'exploitation en dotation aux provisions.
- Les indemnités de fin de carrière versées lors des départs en retraite ainsi que les compléments de retraite (avantages postérieurs à l'emploi) versés à certains salariés sont évalués et provisionnés.
- Les engagements sont évalués selon une méthode actuarielle tenant compte d'hypothèses démographiques et financières telles que l'âge, l'ancienneté, la probabilité de présence à la date d'attribution de l'avantage et le taux d'actualisation. Ce calcul opère une répartition de la charge dans le temps en fonction de la période d'activité des membres du personnel (méthode des unités de crédits projetées). La comptabilisation des engagements tient compte de la valeur des actifs constitués en couverture des engagements et des éléments actuariels non reconnus.

Conformément à la recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013, les effets d'actualisation non encore comptabilisés en charge, compte tenu de l'ancienne méthode du corridor, ont été enregistrés à l'ouverture de l'exercice 2013 en capitaux propres (« Report à nouveau ») en respectant par ailleurs les règles liées aux changements de méthodes comptables, c'est-à-dire sans effet d'impôts. Depuis, les dotations et reprises de l'exercice (dont effets d'actualisation) sont enregistrés en résultat.

- Indemnités Fin de Carrière:
  Lors de la constitution des provisions en 2004, les charges sociales afférentes (loi Fillon) ont fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des engagements. Dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation ANC n°2013-02, les charges restant à étaler à l'ouverture de l'exercice 2013 ont été portées au compte de « report à nouveau ».

Les charges de l'exercice sont donc de 4 ordres :

- *Charge théorique du service*: charge normale de l'exercice telle que prise en compte dans le calcul de la provision
- *Coût financier*: montant correspondant à une année de droit complémentaire acquis (total de la provision* taux d'actualisation)
- *Prestations versées:* durant l'année concernée qui diminuent le montant de la charge annuelle déjà prise en compte par la charge théorique du service
- *Perte actuarielle*: écart entre la provision en fin de période projetée et celle calculée (defined benefit obligation).

- Médaille du travail

  Les charges sont de 3 ordres :
  - *Charge théorique du service*: charge normale de l'exercice telle que prise en compte dans le calcul de la provision
  - *Coût financier*: montant correspondant à une année de droits complémentaires acquis (total de la provision* taux d'actualisation)
  - *Prestation*: montant des prestations versées durant l'année concernée qui diminue le montant de la charge annuelle déjà pris en compte par la charge théorique du service.

II.6- Frais de Personnel

La rubrique « salaires et traitements » intègre l'intéressement et le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) de 6 %, basé sur les rémunérations versées aux salariés, imputé sur l'impôt sur les bénéfices.

Conformément aux dispositions prévues par la directive européenne sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (directive AIFM), les dispositions suivantes sont applicables au sein de la société de gestion d'actifs, filiale de la banque NEUFLIZE OBC, au titre de l'année 2016:

Pour les salariés identifiés par les dispositions globales (prévues par le Groupe ABN AMRO):

En application des critères détaillés dans la Politique de Rémunération du Groupe NEUFLIZE OBC, les collaborateurs visés se voient appliquer les modalités suivantes quant au versement de leur rémunération variable éventuelle:

- la rémunération variable attribuée aux collaborateurs susvisés est divisée en deux parts, l'une dite « initiale » représentant 60% de l'ensemble, l'autre dite « différée » en représentant 40%
- la part différée est soumise à des conditions suspensives avant attribution
- les parts initiale et différée sont elles-mêmes scindées en deux parts égales: chacune comprend un versement de 50% en numéraire et de 50% en certificats de performance
- le règlement en numéraire des certificats de performance ne pourra s'effectuer qu'après le respect d'une durée de rétention de deux ans
- ces dispositions s'appliquent dès le 1er € de rémunération variable. Les modalités de calcul de la rémunération variable ont été revue au cours de l'exercice 2020. Les principales modifications portent sur :
  - le provisionnement de la totalité de l'enveloppe attribué, au prorata temporis en fonction des dates de versement.
  - De plus, la partie titre est valorisée à la valeur de marché, à chaque arrêté. La valeur du titre est communiqué par le groupe ABN AMRO.

Pour les salariés identifiés par les dispositions locales (prévues par le Groupe NEUFLIZE OBC):

En application des critères détaillés dans la Politique de Rémunération du Groupe NEUFLIZE OBC, les collaborateurs visés se voient appliquer les modalités suivantes quant au versement de leur rémunération variable éventuelle:

- celles dont le montant brut est inférieur à 170K€ sont versées en numéraire en mars N+1
- celles dont le montant brut est égal ou supérieur à 170 k€, le versement suit les modalités applicables selon les dispositions globales.
- la part différée est soumise à des conditions suspensives avant attribution

- les parts initiale et différée sont elles-mêmes scindées en deux parts égales: chacune comprend un versement de 50% en numéraire et de 50% en certificats de performance
- le règlement en numéraire des certificats de performance ne pourra s'effectuer qu'après le respect d'une durée de rétention de deux ans.

La participation figure, après le résultat exceptionnel, sur la ligne « Participation des salariés aux fruits de l'expansion ».

II.7- Intégration fiscale

Conformément à la loi de finances du 28 décembre 2019, le taux normal de l'IS pour toutes les entreprises, dont le chiffre d'affaires est égal ou supérieur à 250 millions d'euros, est fixé à 28,00 % dans la limite de 500 0000 € de bénéfice imposable et à 31,00 % au-delà de cette limite (avant application d'une surtaxe de 3,3 % sur le taux de base).

AAIS fait partie du Groupe Fiscal NEUFLIZE. Les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme en l'absence d'intégration fiscale, les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère la BANQUE NEUFLIZE OBC.

III- EVENEMENTS SURVENUS APRES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 1er février 2021, la Banque Neuflize OBC a cédé les 270 251 actions qu'elle détenait d'AAIS au profit d'ABN AMRO Bank. Cette cession a été autorisée par le Conseil de surveillance d'AAIS le 14 décembre 2020 d'AAIS et par le Conseil de surveillance de la Banque Neuflize OBC le 17 décembre 2020.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020

IV- NOTES SUR LE BILAN

IV.1 Capitaux propres

	31/12/2019	Affectation résultat	Résultat	31/12/2020
Capital (1)	4 324 048			4 324 048
Prime d'émission	2 292 639			2 292 639
Prime de fusion	11 659 473			11 659 473
Réserve Légale	432 405			432 405
Report A Nouveau (2)	24 382 372	-3 489 798		20 892 574
Résultat Exercice 2019 (2)	10 022 852	-10 022 852		0
Résultat Exercice 2020			8 307 020	8 307 020
TOTAL	**53 113 789**	**-13 512 650**	**8 307 020**	**47 908 159**

(1) Le capital social se décompose en 270 253 actions de 16€ chacune soit un montant de 4 324 048€
(2) L'assemblée Générale Ordinaire du 25 Mai 2020 a décidé de distribuer un dividende de 13 512 650 € soit 50 € par action.

IV.2 Tableau des Immobilisations Incorporelles et Corporelles

	Valeur Brute au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Transfert	Valeur Brute au 31/12/2020
Fonds de commerce	6 367 872				6 367 872
Logiciels	3 300 099				3 300 099
Immobilisations incorporelles en cours	676 604	634 263	-23 862	-21 177	1 265 828
Inst°, Agenct Constructions	723 859	25 500	-723 859		25 500
Inst°, Agenct Bureau	115 743		-115 743		0
Matériels de Bureau	132 480				132 480
Mobilier	567 021				567 021
Matériel Informatique	963 787	46 429		21 177	1 031 393
Matériel de sécurité	876		-876		0
TOTAL	**12 848 340**	**706 192**	**-863 463**	**0**	**12 690 194**

Un accord de résiliation à l'amiable du sous-bail commercial des bureaux a été conclu, suite à la vente de l'immeuble le 30/09/2020. Le locataire principal, la banque Neuflize OBC a indemnisé AAIS au titre des travaux, aménagements et installations réalisés au cours du bail pour un montant de 432 726 €, correspondant au montant de la VNC cédée en date du 01/01/2020.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020

IV.3 Tableau des Amortissements

	Valeur au 31/12/2019	Dotation	Reprise	Valeur au 31/12/2020
Amort Logiciels	2 943 974	133 593		3 077 567
Amort Instal°, Agenct Constructions	375 424	23 321	-396 203	2 542
Amort Instal° Agenct Bureau	31 452	12 194	-43 646	0
Amort Mat. de Bureau	132 480			132 480
Amort Mobilier	526 071	10 632		536 704
Amort Matériel Informatique	925 891	44 679		970 570
Amort Matériel de sécurité	876		-876	0
TOTAL	**4 936 169**	**224 419**	**-440 724**	**4 719 864**

IV.4 Tableau des Immobilisations Financières

	Valeur Brute au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/2020
Access Capital Funds III -Part A(1)	537 515	13 285		550 800
Access Capital Funds III -Part B(1)	6 250			6 250
Prêt 1%Logement (2)	428 703	46 503		475 206
Dépôt de garantie(3)	263 950	9 272		273 222
TOTAL	**1 236 418**	**69 060**	**0**	**1 305 478**

(1) Au 31/12/2020, AAIS détient : 1 018 000 parts du FCPR Access Capital Fund III – Part A pour 551K€, 12500parts du FCPR Access Capital Fund III – Part B – pour 6 K € ..
(2) Chaque prêt 1% Logement est accordé pour une durée de 20 ans.
(3) Le dépôt de garantie s'inscrit principalement dans le cadre d'une couverture d'OPC détenus pour compte propre suite à la souscription d'AAIS dans des compartiments de la SICAV ABN AMRO FUNDS.

IV .5 Provisions inscrites au bilan

Actif	Dépréciations au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2020
Dépréciation des immobilisations financières (1)	335 075	211 795		546 870
Dépreciation des titres de placement	15 880		11 540	4 340
Total dépréciation	**350 955**	**211 795**	**11 540**	**551 210**

(1) Correspond à la dépréciation des FCPR

Passif	Provisions au 31/12/2019	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Transfert de fonds	Transfert Groupe	Provisions au 31/12/2020
Autres provisions pour risques (1)	3 215 000	98 000		-150 000			3 163 000
Total prov. pour risques	**3 215 000**	**98 000**		**-150 000**			**3 163 000**
IFC (2)	1 684 645	1 056 025		-338 935	136 394		2 538 129
Médailles du travail (2)	332 419	136 820		-28 872			440 367
Plan de volontariat	294 359			-294 359			0
Impôts (3)		369 221					369 221
Total prov. pour charges	**2 311 423**	**1 562 066**		**-662 166**	**136 394**		**3 347 717**

1. dont 388 K€ de provisions pour litiges RH, 2 700 K€ de provisions liées à la cession Candriam et 75 k€ de contentieux juridique repris dans le cadre de la TUP de AAA dans AAIS .
2. Les provisions pour passifs sociaux (IFC, médailles) ont été actualisées au 31/12/2020 au taux d'actualisation de 0,50 % en baisse par rapport au 31/12/2019. Des mises à jour des tables de turnover et du taux d'évolution des salaires ont été faites pour les évaluations comptables à fin 2020
3. Correspond à la notification du redressement fiscal par le contrôleur à l'issue du contrôle fiscal.

IV.6 Etat des créances, produits à recevoir et charges constatées d'avance

Au 31/12/2020	Montant Brut	Échéances	
		moins 1 an	> 1 an < 5 ans
Avances & acomptes versés sur commande (1)	475 113	475 113	
Créances clients (2)	14 796 219	14 796 219	
Créances fiscales et sociales (3)	42 487	42 487	
Autres	140	140	
Charges constatées d'avance (4)	678 974	678 974	
Total	15 992 933	15 992 933	0

1. dont € 4 506 pour les entreprises Groupe.
2. dont € 14 536 485de factures à établir et € 259 734 de factures clients.
3. correspond essentiellement aux créances de TVA.
4. les charges constatées d'avance se composent essentiellement de charges d'abonnement de bases de données.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020

IV.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Valeurs brutes	Valeur Brute au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/2020
Valeurs mobilières -OPC (1)	6.838.827	509.411	3.195.345	4.152.892
Comptes ordinaires	51.509.073		2.947.652	48.561.421
Appel de marge (2)	86.961	39.742.426	39.801.489	27.898
TOTAL	**58.434.861**	**40.251.837**	**45.944.487**	**52.742.211**

1. la valeur nette du portefeuille d'OPC est de 4 149 K€ au 31/12/2020. En Janvier 2020, les 25 000 parts du compartiment de la SICAV AAF , AAF Stable Return détenues par AAIS dans son portefeuille fonds propres ont été vendues. Ces parts ont été sorties de l'actif pour un montant de 2 500 K€.
2. AAIS a souscrit à plusieurs compartiments de la SICAV ABN AMRO FUNDS (AAF) au titre d'opérations de « Seed Money ». Au 31 décembre 2020, les appels de marge au bilan correspondent aux couvertures initiées dans le cadre du portage de certains compartiments de la SICAV AAF.

IV.8 Etat des dettes et charges à payer

Désignation	Montant Brut	Échéances	
		moins 1 an	> 1 an < 5 ans
Dettes fournisseurs (1)	17 000 912	17 000 912	
Dettes fiscales et sociales (2)	6 016 711	5 819 915	196 796
Autres dettes	23 243	23 243	
	23 040 866	**22 844 070**	196 796

1. dont dettes fournisseurs factures non parvenues pour € 16 675 455 (avec € 2 256 735 pour les entreprises liées, € 1 683 577 Groupe France et € 573 158 Groupe ABN hors France).
2. dont provisions relatives au personnel (Congés payés et bonus essentiellement) pour € 4 368 847, des dettes de TVA pour € 603 974, de cotisations sociales à payer aux organismes sociaux pour €555 010, de taxes à payer pour € 292 307 et d'impôt sociétés pour € 196 508.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020

V- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

La présentation du chiffre d'affaires a été réalisée selon les prescriptions du Plan Comptable Général adapté aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (Avis CNC n°95-11).

Le chiffre d'affaires est en baisse de 17 M€ entre le 31-12-2020 et le 31-12-2019.

V.1 Détail du chiffre d'affaires

Production vendue de services	31/12/2020	31/12/2019	var	% de variation
Activité de gestion de portefeuille				
Commissions de gestion sous mandat (forfaitaires, proportionnelles et sur performance) (1)	-	124 377	-124 377	*-100%*
Commissions de gestion d'OPC (2)	99 836 718	114 941 964	-15 105 246	*-13%*
Commissions de souscription et/ou rachat d'OPC et commissions d'encours	4 142	-167 550	171 692	*-102%*
Autres (droits de garde, commissions d'ouverture de compte, d'encaissements de coupons, commissions de mouvements...)	318 326	365 454	-47 128	*-13%*
sous-total	100 159 185	115 264 245	-15 105 061	*-13%*
Activité accessoires (3)				
Honoraires de conseil en investissement, conseil patrimonial de placements et produits financiers (SCPI, assurance-vie ...)	*1 610 003*	*1 922 072*	*-312 069*	*-16%*
Autres (3)	989 000	2 223 359	-1 234 359	*-56%*
TOTAL	102 758 188	119 409 676	-16 651 489	*-14%*

1. Baisse des commissions de gestion sous mandats de – 124 K€. En 2019, étaient enregistrées dans cette rubrique les commissions perçues au titre de la gestion du Fonds d'investissements spécialisés (CB Lux) . Cette prestation a été reclassée dans la rubrique (2) commissions de gestion d'OPC en 2020 (la prestation s'est terminée en mai 2020).
2. Les commissions de gestion d'OPC sont en baisse de 15,2 M€ . Cela s'explique essentiellement par les effets du COVID 19 sur les marchés financiers mais également par de la décollecte intervenue surtout à partir du deuxième et troisième trimestres 2020 qui ont eu un impact non négligeable sur les actifs des OPC et donc sur les commissions de gestion générées. A cela est venue s'ajouter une décollecte nette des OPC « actions » et « diversifiés » au profit d'investissements dans des produits de taux moins margés.
3. Ces activités sont en baisse de – 1,5 M€, du fait principalement que la prestation de conseil avec AAA n'a plus lieu d'être à partir du 4e trimestre 2019 puisqu'il y a eu une transmission universelle de patrimoine (TUP) le 30 septembre 2019 de AAA vers AAIS.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020

V.2 Détail des charges d'exploitation

(Montants en K€)	Exercice N 31-12-2020	Exercice N-1 31-12-2019	VARIATION 2020-2019	VARIATION en %
Charges d'exploitation :	**90 945**	**104 499**	**-13 554**	**-13%**
Achats	58	28	30	107%
Autres achats et charges externes	73 067	85 519	-12 453	-15%
Impôts, Taxes & Versements assimilés	2 417	2 198	218	10%
Salaires et Traitements	8 651	10 865	-2 214	-20%
Charges sociales	4 004	5 202	-1 198	-23%
Dotations aux amortiss. & aux provisions	1 988	564	1 424	252%
Autres charges	760	122	638	521%

Les charges d'exploitation affichent € 90 945 051 en 2020 contre € 104 499 263 en 2019.

Les autres achats et charges externes ressortent à € 73 066 505 en 2020 contre € 85 519 235 en 2019.
Ces montants comprennent des charges liées à l'activité du PNB et des charges de frais généraux et qui se décomposent comme suit :

- Les charges de PNB sont de € 56 815 350 € en 2020 contre € 66 709 022 en 2019 soit une diminution de € 9 893 672.
    - Elles sont constituées des rétrocessions de gestion financière (délégations de gestion versées aux gérants de la SICAV ABN AMRO Funds) pour un total de 42.4 M€ en 2020 contre 47.6 M€ en 2019. Ces dernières ont diminué de – 11 %.
    - Elles comprennent, également, les commissions commerciales pour un total de 11.8 M€ en 2020 contre 15.1 M€ en 2019, réglées essentiellement à des sociétés du groupe ABN AMRO (dont 4.8 M€ pour le Groupe Neuflize OBC et 6.0 M€ aux autres entités ABN Amro) . Ces commissions sont en baisse de - 22 % par rapport à l'année dernière soit - 3.3 M€.

- Les autres charges de PNB telles que les frais de valorisateurs, dépositaires, charges de conseil, Dealing services sont en diminution de -1.5 M€.
    - Les autres achats et charges externes liés aux Frais généraux comprennent les prestations telles locations, assurances, prestations de services Groupe (SLA), honoraires, abonnements et autres prestations de services.
    - Le montant de ces prestations est de € 17 016 636 en 2020 contre € 17 533 056 en 2019 soit une baisse de 3 % .

Les salaires et traitements s'élèvent à € 8 651 297 en 2020 contre € 10 864 817 en 2019.
Les charges sociales sont à hauteur de € 4 004 447 en 2020 contre € 5 202 393 en 2019.

Le montant des bonus provisionnés chargés, prenant en compte les différés des exercices précédents ressort sur l'exercice à 1 249 363 € contre 2 190 000 € sur l'exercice 2019.

Pour information, le processus d'appréciation, notamment qualitative, permettant l'attribution des bonus individuels, a conduit à provisionner un montant de bonus SMART de € 1 323 570 pour l'exercice 2020.

Les bonus VCP chargés en prenant les différés des exercices précédents ressort sur l'exercice à – 74 207 €.

Les entités du groupe NO8C appliquent les règles du groupe ABN et ont revue les modalités de calcul de la rémunération variable.

Ce changement de calcul implique la prise en compte de l'entièreté de l'enveloppe attribuée avec prorata temporis en fonction des dates de versements.

La part titre attribuée est valorisée à la valeur de marché à chaque arrêté comptable.

Le montant des bonus différés est soumis à une période d'acquisition des droits (« vesting period ») en conformité avec l'échéancier prévu dans les contrats.

Les taxes et versements assimilés s'élèvent à € 2 416 557 en 2020 contre € 2 198 325 en 2019.

Les dotations affichent € 1 987 907 en 2020 contre € 563 987 en 2019.

V.3 Détail des charges et produits financiers

Il ressort un résultat financier de – 468 318 €, lié principalement aux:

- Plus-values réalisées sur les titres de placement pour un montant de + 70 301 €,
- Ecarts de change notamment sur la devise dollar pour un montant de – 183 369 €,
- Intérêts sur les comptes ordinaires pour – 149 959 €
- Et à une provision pour moins-values latentes sur les titres de placement de – 200 255€.

V.4 Impôt sur les bénéfices :

En €	31/12/2020	31/12/2019
	32,02%	34,43%
Résultat net avant impôt	***12 061 684***	***14 845 005***
Impôt courant	3 889 156	4 863 512
Impôt sur plus-value de cession	*0*	*0*
Contribution Sociale	103 163	135 317
Crédits d'impôt	-237 655	-176 676
Sous-total IS 2020	***3 754 664***	***4 822 153***
Régularisation IS N-1	-144 638	-44 032
IS au compte de résultat N	***3 610 026***	***4 778 121***
IS de l'exercice	***3 754 664***	***4 822 153***
Résultat net après impôt	**8 307 020**	**10 022 852**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020

V.5 Effectifs moyens annuel :

	2020	2019
Cadres	82	86
Non cadres	1	0

V- Transactions entre parties liées

Produits et charges de PNB

		31/12/2020		
en €	Transactions entre parties liées	Groupe France	Groupe Hors France	Total
Commercialisation		- 4 847 481,60	- 5 962 234,78	- 10 809 716,38
	Tiers distributeurs groupe			
	BNOBC	- 1 764 731,48	-	- 1 764 731,48
	NVIE	- 3 082 750,12		- 3 082 750,12
	Commercialisation SICAV AAF			
	ABN Amro Belgique	-	- 1 452 222,67	- 1 452 222,67
	ABN Amro NL	-	- 3 937 414,34	- 3 937 414,34
	Bethmann Bank (Allemagne)	-	- 5 000,96	- 5 000,96
	Moneyou (Allemagne)		- 567 596,81	- 567 596,81
Rétrocession gestion financière		- 95 759,26	-	- 95 759,26
	NVIE	- 95 759,26	-	- 95 759,26
Charges de conseil		- 595 727,18	- 178 802,39	- 774 529,57
	ABN Amro Belgique	-	- 59 602,39	- 59 602,39
	ABN Amro NL	-	- 119 200,00	- 119 200,00
	BNOBC	- 595 727,18	-	- 595 727,18
Charges de commissions entre parties liées		- 5 538 968,04	- 6 141 037,17	- 11 680 005,21

Produits et charges de Frais généraux :

Il existe une convention de groupements de moyens, et autres conventions de mise à disposition notamment de ressources humaines :

- Convention Banque Neuflize OBC (NOBC) – Filiales dont l'objet est la fourniture de prestations de services.
    - Cette charge a représenté 4 595 792 euros pour ABN Amro Investment Solutions au titre de l'exercice.
- Conventions mise à disposition signées avec (montant en HTR):
    - Bethmann Bank AG - 230 315 €

Les refacturations de prestations de services fournies par le groupe ABN ont représenté :

- ABN Amro International Services B.V. 1 093 054 €
- ABN Amro NV 2 904 032 €

VII- ENGAGEMENT HORS-BILAN :

La dernière valorisation connue est la situation au 30/09/2020I .

Engagement de souscription en parts de FCPR pour 60 000 € (tranches différées).

Engagements reçus :

Néant

ABN·AMRO Investment Solutions

Observations du Conseil de Surveillance

Observations du Conseil

Votre Directoire vient de vous présenter le bilan de son activité au cours de l'exercice 2020 et vous a soumis les comptes annuels de l'exercice écoulé.

D'autre part, le Commissaire aux comptes vous a donné lecture de son rapport établi tant en exécution de la mission qui lui a été confiée qu'en application des dispositions de l'article L 225-88 du Code de Commerce.

Au cours de l'année, les modifications suivantes sont intervenues dans les organes de gouvernance :

Le Conseil de Surveillance

- Démission de M. Stéphane Corsaletti
- Au cours de la séance du 22 juillet 2020, M. Richard de Groot a été nommé Vice-Président.

Le Directoire

Afin que l'ensemble des activités soient représentées au Directoire, le Conseil de Surveillance a décidé de porter le nombre de Membres du Directoire de deux à trois et a nommé Elisa Alonso Sanz Membre du Directoire et Directrice Générale le 22 juillet 2020.

Le Conseil a confirmé François-Xavier Gennetais dans son mandat de Président du Directoire de AAIS et Eric Ebermeyer dans ses fonctions de Membre du Directoire et Directeur Général et ce, jusqu'à l'échéance du Directoire, soit le 21 juillet 2024.

Le Comité Exécutif

Dans sa gestion au quotidien de l'entreprise, le directoire s'appuie sur un comité Exécutif, créé le 1er juillet 2020. Il est composé du Directoire, de Bob Hendriks (Chief Commercial Officer) et Olivier Leguay (Chief Administrative Officer).

Au cours de l'exercice, votre Conseil de Surveillance a notamment supervisé, outre l'examen des comptes, les compte-rendu des comités d'audit et de rémunérations et nominations, les principaux thèmes traités en 2020 :

- Les investissements et la reconstruction du plan produit
- le lancement de la plateforme ABN AMRO de fonds " FGR " domiciliée aux Pays-Bas,
- le déploiement de six nouvelles stratégies ESG
- le lancement de la plateforme numérique de Due Diligence.
- L'avenir de AAIS et la définition de sa nouvelle stratégie dans l'optique d'être toujours plus compétitifs sur les marchés et les mesures ou orientations à prendre pour y parvenir.
- La sélection des systèmes de gestion de données et de gestion de portefeuille
- La mise en place de l'outil d'attribution de performance
- Le projet de transfert d'actions de AAIS de NOBC à ABN AMRO BANK N.V.

En outre, les sujets liés à l'actualité ont été au centre des discussions du conseil de surveillance, comme la crise du Covid-19 ou les évolutions réglementaires.

Votre Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2020. Le taux de participation de ses membres sur l'ensemble de l'année a été de 89 %.

Observations du Conseil

Votre Conseil vous demande d'approuver sans réserve les comptes sociaux de l'exercice 2020 et donner quitus aux Membres du Directoire, d'affecter le résultat, et de voter en faveur des résolutions qui vous sont soumises.

Au regard de ces observations, le Conseil renouvelle sa confiance aux Membres du Directoire et l'assure de son soutien pour l'année 2021 qui s'annonce dense en termes de projets à conduire en vue d'accompagner AAIS dans ses ambitions de transformation qui lui permettront de rester compétitive.

ABN·AMRO Investment Solutions

Résolutions

Résolutions

Première Résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire et du Commissaire aux Comptes, et après avoir pris connaissance des observations du Conseil de Surveillance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui sont présentés par le Directoire.

Deuxième Résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code du Commerce, déclare l'approuver.

Troisième Résolution
L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2020.

Quatrième Résolution
Le bénéfice net de l'exercice 2020 s'élève à 8 307 020,15€ auquel s'ajoute le report à nouveau de 20 892 574,32€. Le bénéfice distribuable s'élève donc à 29 199 594,47€.

Le Directoire propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

* aux actionnaires à titre de dividende	€	6 756 325,00
* à la réserve légale	€	0
* au report à nouveau	€	22 443 269,47
Soit au total	€	**29 199 594,47**

Le dividende sera mis en paiement à compter du 31 mai 2021. (25 € par action).

Il est précisé que les personnes physiques sont soumises à un prélèvement obligatoire non libératoire de 12,80% et aux prélèvements sociaux au taux global de 17,20%. L'intégralité du dividende distribué (25 € par action) est éligible pour les actionnaires personnes physiques à l'abattement de 40 %, mentionné à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, en cas d'option globale du bénéficiaire pour soumettre l'ensemble des revenus mobiliers et plus-values au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende Net	Revenu global
Exercice 2017	65,00	65,00
Exercice 2018	50,00	50,00
Exercice 2019	50,00	50,00

Cinquième Résolution
L'Assemblée Générale fixe à 15.000 € le montant annuel des jetons de présence versé à chaque Administrateur indépendant pour l'exercice 2021, en fonction de leur présence effective aux séances du Conseil.

Sixième Résolution
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

CERTIFIE CONFORME
François Louis Cornelius
Président du Directoire

ABN AMRO Investment Solutions

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

ABN AMRO Investment Solutions

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société ABN AMRO Investment Solutions,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABN AMRO Investment Solutions relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

- **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Luc Valverde

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

BILAN au 31/12/2020

ACTIF (Montants en €.)	Exercice N 31-12-2020 Brut	Amortiss. & dépréciations à déduire	Net	Exercice N -1 31-12-2019 Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles :				
Fonds commercial	6.367.872,58		6.367.872,58	6.367.872,58
Logiciels	3.300.098,77	3.077.566,61	222.532,16	356.124,67
Immobilisations en cours	1.265.827,75		1.265.827,75	676.603,41
Immobilisations corporelles	1.756.394,75	1.642.297,04	114.097,71	511.571,00
Immobilisations financières (1)	1.305.478,52	546.869,90	758.608,62	901.343,23
TOTAL I	13.995.672,37	5.266.733,55	8.728.938,82	8.813.514,89
Actif circulant				
Stocks & en-cours				
Avances & acomptes versés sur commandes	475.112,69		475.112,69	18.247,08
Créances (2) :				
- Clients & comptes rattachés	14.796.219,04		14.796.219,04	17.436.704,14
- Créances fiscales et sociales	42.487,42		42.487,42	2.277.484,73
- Autres	139,97		139,97	0,00
Valeurs mobilières de placement	4.152.892,21	4.339,62	4.148.552,59	6.822.947,00
Disponibilités	48.589.318,34		48.589.318,34	51.595.033,35
Charges constatées d'avance (2)	678.973,83		678.973,83	395.847,84
TOTAL II	68.735.143,50	4.339,62	68.730.803,88	78.547.264,14
TOTAL GENERAL (I+II)	82.730.815,87	5.271.073,17	77.459.742,70	87.360.779,03
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				

PASSIF (Montants en €.)	Exercice N 31-12-2020	Exercice N-1 31-12-2019
Capitaux propres		
Capital	4.324.048,00	4.324.048,00
Prime d'émission	2.292.639,20	2.292.639,20
Prime de fusion	11.659.473,11	11.659.473,11
Réserves :		
- Réserve légale	432.404,80	432.404,80
- Réserves réglementées		
- Autres (3)		
Report à nouveau	20.892.574,32	24.382.372,18
RESULTAT de l'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	8.307.020,15	10.022.852,14
Provisions réglementées		
Acompte sur dividende		
TOTAL I	47.908.159,58	53.113.789,43
Provisions pour risques et charges TOTAL II	6.510.716,99	5.526.423,07
Dettes (4)		
- Emprunts & Dettes assimilées		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Avances & acptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	17.000.912,48	19.038.538,78
- Dettes fiscales et sociales	6.016.710,91	9.677.699,89
- Autres	23.242,74	4.327,86
Produits constatés d'avance (4)		
TOTAL III	23.040.866,13	28.720.566,53
TOTAL GENERAL (I+II+III)	77.459.742,70	87.360.779,03
(3) Dont réserves statutaires		
(4) Dont à plus d'un an & moins de 5 ans	196.796,14	416.375,00
Dont à moins d'un an	22.844.069,99	28.304.191,53

CERTIFIE CONFORME
François-Xavier Lemelais
Président du Directoire

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2020

(Montants en €.)	Exercice N *31-12-2020*	Exercice N-1 *31-12-2019*
Produits d'exploitation :	**103.563.079,38**	**119.793.677,07**
Production vendue de services :		
Activité de gestion de portefeuille	100.159.184,88	115.264.245,00
Activités accessoires	1.610.003,11	1.922.072,38
Autres	989.000,00	2.223.359,03
Montant net du Chiffre d'affaires	**102.758.187,99**	**119.409.676,41**
Reprises sur provisions et transferts de charges	802.745,88	370.297,96
Autres produits	2.145,51	13.702,70
Charges d'exploitation :	**90.945.050,83**	**104.499.262,91**
Achats	58.265,18	28.084,69
Autres achats et charges externes	73.066.504,50	85.519.234,97
Impôts, Taxes & Versements assimilés	2.416.557,13	2.198.324,77
Salaires et Traitements	8.651.297,04	10.864.817,35
Charges sociales	4.004.446,90	5.202.392,85
Dotations aux amortiss. & aux provisions	1.987.906,66	563.986,51
Autres charges	760.073,42	122.421,77
RESULTAT D'EXPLOITATION	**12.618.028,55**	**15.294.414,16**
Produits financiers	**1.775.149,65**	**1.676.569,22**
Participation	0,00	278.437,50
Autres intérêts et produits assimilés	771.246,97	365.374,49
Différence positive de change	919.326,27	933.843,04
Reprises sur provisions et transferts de charges	11.540,12	82.465,76
Produits nets sur cessions de VMP	73.036,29	16.448,43
Charges financières	**2.243.467,88**	**1.827.566,05**
Dotations aux amortissements et provisions	211.794,90	127.250,00
Intérêts et charges assimilées	926.242,33	771.777,76
Différence négative de change	1.102.695,27	914.796,68
Charges nettes sur cessions de VMP	2.735,38	13.741,61
RESULTAT FINANCIER	**-468.318,23**	**-150.996,83**
RESULTAT COURANT	**12.149.710,32**	**15.143.417,33**
Produits exceptionnels	**551.081,65**	**0,00**
Charges exceptionnelles	**432.725,65**	**0,00**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**118.356,00**	**0,00**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	**351.020,17**	**342.444,47**
Impôts sur les bénéfices	**3.610.026,00**	**4.778.120,72**
RESULTAT NET	**8.307.020,15**	**10.022.852,14**

LES COMPTES SOCIAUX 2020

Le bilan

Le compte de résultat

L'annexe

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

I – Evénements significatifs de l'exercice

La pandémie de la Covid-19 a engendré des perturbations pour les clients, les fournisseurs et le personnel. Les gouvernements, banques centrales et autorités réglementaires ont répondu à cette crise avec des mesures d'ordre monétaire, budgétaire et réglementaire afin d'apporter un soutien financier aux agents économiques. Les résultats d'ABN AMRO INVESTMENTS SOLUTIONS au 31 décembre 2020 sont présentés dans le contexte de cette crise sanitaire mondiale sans précédent. Le plan d'urgence et de continuité des activités a été activé le 11 mars 2020, suite à la décision du Groupe. Aucune question opérationnelle importante n'a été soulevée depuis le début de la crise de la Covid-19.

Dans le cadre du projet « Connect 2020 » mis en œuvre au sein du Groupe Neuflize OBC, et plus largement, au sein des activités Banque Privée du Groupe ABN AMRO, un plan de départs volontaires a été mis en place à compter de 2017.
A ce jour, l'ensemble des départs dans le cadre de ce PDV ont été réalisés, et l'ensemble des indemnités de départ ont été versées aux bénéficiaires.

En fin d'année , un nouveau fonds de droit néerlandais « fonds voor gemene rekening » (FGR) a été lancé composé de 4 compartiments .

II – Principales règles d'évaluation et de présentation

Les comptes sociaux d'ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS relatifs à l'exercice 2020 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels prescrites par le Plan Comptable Général adapté aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (règlement 2014-03 du 5 juin 2014).

Les comptes sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation.

II.1- Principes comptables et méthodes d'évaluation

Conformément aux principes comptables applicables aux sociétés commerciales, les méthodes d'évaluation prennent en compte pour la majorité des opérations l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues. Les commissions sur activités de gestion de portefeuille (commissions de gestion sous mandats, de gestion OPC, de souscriptions ou de rachats et d'encours) sont enregistrées en produits et en charges en fonction de leur nature.

II.2- Valeur au bilan des titres de participation et des valeurs mobilières de placement

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire.
La plus faible de ces valeurs est retenue au bilan. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les cessions ont porté sur les titres acquis ou souscrits à la date la plus ancienne en appliquant la règle FIFO.

II.3- Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de réévaluation, nettes des amortissements cumulés.

Amortissements et dépréciations

Les terrains ne sont pas amortis.
Les amortissements sont calculés, suivant la méthode linéaire ou le système dégressif, sur la durée de vie probable des actifs concernés :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Installations Générales et Agencements : 5 à 10 ans
- Matériels de bureaux : 5 ans
- Matériels Informatiques : 3 à 5 ans
- Mobiliers : 2 à 5 ans
- Mobiliers et matériels d'occasion : 1 à 2 ans

II.4- Provisions

En application des articles 321-1 et suivants du règlement ANC n°2014-03 relatifs aux passifs, les provisions sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette rubrique regroupe les provisions destinées à couvrir :

- des risques et des charges non directement liés à des opérations nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.
- des risques et des charges liés à des opérations que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

Les provisions comprennent :

- les provisions pour risques divers et litiges
- les indemnités de fin de carrière versées lors des départs en retraite ainsi que les compléments de retraite versés à certains salariés
- les provisions pour médailles du travail dues conformément à la Convention Collective.

II.5 Engagements en matière de retraite et médailles du travail

Les engagements sociaux non couverts par des cotisations versées à des fonds de retraite ou d'assurance sont provisionnés au passif du bilan. L'impact en résultat est comptabilisé dans les charges d'exploitation en dotation aux provisions.
Les indemnités de fin de carrière versées lors des départs en retraite ainsi que les compléments de retraite (avantages postérieurs à l'emploi) versés à certains salariés sont évalués et provisionnés.
Les engagements sont évalués selon une méthode actuarielle tenant compte d'hypothèses démographiques et financières telles que l'âge, l'ancienneté, la probabilité de présence à la date d'attribution de l'avantage et le taux d'actualisation. Ce calcul opère une répartition de la charge dans le temps en fonction de la période d'activité des membres du personnel (méthode des unités de crédits projetées). La comptabilisation des engagements tient compte de la valeur des actifs constitués en couverture des engagements et des éléments actuariels non reconnus.

Conformément à la recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013, les effets d'actualisation non encore comptabilisés en charge, compte tenu de l'ancienne méthode du corridor, ont été enregistrés à l'ouverture de l'exercice 2013 en capitaux propres (« Report à nouveau ») en respectant par ailleurs les

règles liées aux changements de méthodes comptables, c'est-à-dire sans effet d'impôts. Depuis, les dotations et reprises de l'exercice (dont effets d'actualisation) sont enregistrés en résultat.

- Indemnités Fin de Carrière :
  Lors de la constitution des provisions en 2004, les charges sociales afférentes (loi Fillon) ont fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des engagements. Dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation ANC n°2013-02, les charges restant à étaler à l'ouverture de l'exercice 2013 ont été portées au compte de « report à nouveau ».
  Les charges de l'exercice sont donc de 4 ordres :
  - *Charge théorique du service* : charge normale de l'exercice telle que prise en compte dans le calcul de la provision
  - *Coût financier* : montant correspondant à une année de droit complémentaire acquis (total de la provision* taux d'actualisation)
  - *Prestations versées :* durant l'année concernée qui diminuent le montant de la charge annuelle déjà prise en compte par la charge théorique du service
  - *Perte actuarielle* : écart entre la provision en fin de période projetée et celle calculée (defined benefit obligation).
- Médaille du travail
  Les charges sont de 3 ordres :
  - *Charge théorique du service* : charge normale de l'exercice telle que prise en compte dans le calcul de la provision
  - *Coût financier* : montant correspondant à une année de droits complémentaires acquis (total de la provision* taux d'actualisation)
  - *Prestation* : montant des prestations versées durant l'année concernée qui diminue le montant de la charge annuelle déjà pris en compte par la charge théorique du service.

II.6- Frais de Personnel

La rubrique « salaires et traitements » intègre l'intéressement, basé sur les rémunérations versées aux salariés, imputé sur l'impôt sur les bénéfices.

Conformément aux dispositions prévues par la directive européenne sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (directive AIFM), les dispositions suivantes sont applicables au sein de la société de gestion d'actifs, filiale de la banque NEUFLIZE OBC, au titre de l'année 2016:

Pour les salariés identifiés par les dispositions globales (prévues par le Groupe ABN AMRO):
En application des critères détaillés dans la Politique de Rémunération du Groupe NEUFLIZE OBC, les collaborateurs visés se voient appliquer les modalités suivantes quant au versement de leur rémunération variable éventuelle :

- la rémunération variable attribuée aux collaborateurs susvisés est divisée en deux parts, l'une dite « initiale » représentant 60% de l'ensemble, l'autre dite « différée » en représentant 40%
- la part différée est soumise à des conditions suspensives avant attribution
- les parts initiale et différée sont elles-mêmes scindées en deux parts égales: chacune comprend un versement de 50% en numéraire et de 50% en certificats de performance
- le règlement en numéraire des certificats de performance ne pourra s'effectuer qu'après le respect d'une durée de rétention de deux ans
- ces dispositions s'appliquent dès le 1er € de rémunération variable. Les modalités de calcul de la rémunération variable ont été revue au cours de l'exercice 2020. Les principales modifications portent sur :
  - le provisionnement de la totalité de l'enveloppe attribué, au prorata temporis en fonction des dates de versement.
  - De plus, la partie titre est valorisée à la valeur de marché, à chaque arrêté. La valeur du titre est communiqué par le groupe ABN AMRO.

Pour les salariés identifiés par les dispositions locales (prévues par le Groupe NEUFLIZE OBC): En application des critères détaillés dans la Politique de Rémunération du Groupe NEUFLIZE OBC, les collaborateurs visés se voient appliquer les modalités suivantes quant au versement de leur rémunération variable éventuelle :

- celles dont le montant brut est inférieur à 170K€ sont versées en numéraire en mars N+1
- celles dont le montant brut est égal ou supérieur à 170 k€, le versement suit les modalités applicables selon les dispositions globales.
- la part différée est soumise à des conditions suspensives avant attribution
- les parts initiale et différée sont elles-mêmes scindées en deux parts égales: chacune comprend un versement de 50% en numéraire et de 50% en certificats de performance
- le règlement en numéraire des certificats de performance ne pourra s'effectuer qu'après le respect d'une durée de rétention de deux ans.

La participation figure, après le résultat exceptionnel, sur la ligne « Participation des salariés aux fruits de l'expansion ».

II.7- Intégration fiscale

Conformément à la loi de finances du 28 décembre 2019, le taux normal de l'IS pour toutes les entreprises, dont le chiffre d'affaires est égal ou supérieur à 250 millions d'euros, est fixé à 28,00 % dans la limite de 500 0000 € de bénéfice imposable et à 31,00 % au-delà de cette limite (avant application d'une surtaxe de 3,3 % sur le taux de base).

AAIS fait partie du Groupe Fiscal NEUFLIZE. Les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme en l'absence d'intégration fiscale, les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère la BANQUE NEUFLIZE OBC.

III- EVENEMENTS SURVENUS APRES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 1er février 2021, la Banque Neuflize OBC a cédé les 270 251 actions qu'elle détenait d'AAIS au profit d'ABN AMRO Bank. Cette cession a été autorisée par le Conseil de surveillance d'AAIS le 14 décembre 2020 d'AAIS et par le Conseil de surveillance de la Banque Neuflize OBC le 17 décembre 2020.

IV- NOTES SUR LE BILAN

IV.1 Capitaux Propres

	31/12/2019	Affectation résultat	Résultat	31/12/2020
Capital (1)	4 324 048			4 324 048
Prime d'émission	2 292 639			2 292 639
Prime de fusion	11 659 473			11 659 473
Réserve Légale	432 405			432 405
Report A Nouveau (2)	24 382 372	-3 489 798		20 892 574
Résultat Exercice 2019 (2)	10 022 852	-10 022 852		0
Résultat Exercice 2020			8 307 020	8 307 020
TOTAL	**53 113 789**	**-13 512 650**	**8 307 020**	**47 908 159**

(1) Le capital social se décompose en 270 253 actions de 16 € chacune soit un montant de 4 324 048 €.

(2) L'assemblée Générale Ordinaire du 25 Mai 2020 a décidé de distribuer un dividende de 13 512 650 € soit 50 € par action.

IV.2 Immobilisations Incorporelles et Corporelles

	Valeur Brute au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Transfert	Valeur Brute au 31/12/2020
Fonds de commerce	6 367 872				6 367 872
Logiciels	3 300 099				3 300 099
Immobilisations incorporelles en cours	676 604	634 263	-23 862	-21 177	1 265 828
Inst°, Agenct Constructions	723 859	25 500	-723 859		25 500
Inst°, Agenct Bureau	115 743		-115 743		0
Matériels de Bureau	132 480				132 480
Mobilier	567 021				567 021
Matériel Informatique	963 787	46 429		21 177	1 031 393
Matériel de sécurité	876		-876		0
TOTAL	**12 848 340**	**706 192**	**-863 463**	**0**	**12 690 194**

Un accord de résiliation à l'amiable du sous-bail commercial des bureaux a été conclu, suite à la vente de l'immeuble le 30/09/2020. Le locataire principal, la banque Neuflize OBC a indemnisé AAI5 au titre des travaux, aménagements et installations réalisés au cours du bail pour un montant de 432 726 €, correspondant au montant de la VNC cédée en date du 01/01/2020.

IV.3 Tableau des Amortissements

	Valeur au 31/12/2019	Dotation	Reprise	Valeur au 31/12/2020
Amort Logiciels	2 943 974	133 593		3 077 567
Amort Instal°, Agenct Constructions	375 424	23 321	-396 203	2 542
Amort Instal° Agenct Bureau	31 452	12 194	-43 646	0
Amort Mat. de Bureau	132 480			132 480
Amort Mobilier	526 071	10 632		536 704
Amort Matériel Informatique	925 891	44 679		970 570
Amort Matériel de sécurité	876		-876	0
TOTAL	**4 936 169**	**224 419**	**-440 724**	**4 719 864**

IV.4 Tableau des Immobilisations Financières

	Valeur Brute au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/2020
Access Capital Funds III -Part A (1)	537 515	13 285		550 800
Access Capital Funds III -Part B (1)	6 250			6 250
Prêt 1% Logement (2)	428 703	46 503		475 206
Dépôt de garantie (3)	263 950	9 272		273 222
TOTAL	1 236 418	69 060	0	1 305 478

(1) Au 31/12/2020, AAIS détient : 1 018 000 parts du FCPR Access Capital Fund III – Part A pour 551K€, 12 500 parts du FCPR Access Capital Fund III – Part B – pour 6 K € .

(2) Chaque prêt 1% Logement est accordé pour une durée de 20 ans.

(3) Le dépôt de garantie s'inscrit principalement dans le cadre d'une couverture d'OPC détenus pour compte propre suite à la souscription d'AAIS dans des compartiments de la SICAV ABN AMRO FUNDS.

IV .5 Provisions inscrites au bilan

Actif	Dépréciations au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2020
Dépréciation des immobilisations financières (1)	335 075	211 795		546 870
Dépreciation des titres de placement	15 880		11 540	4 340
Total dépréciation	**350 955**	**211 795**	**11 540**	**551 210**

(1)Correspond à la dépréciation des FCPR

Passif	Provisions au 31/12/2019	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Transfert de fonds	Transfert Groupe	Provisions au 31/12/2020
Autres provisions pour risques (1)	3 215 000	98 000		-150 000			3 163 000
Total prov. pour risques	**3 215 000**	**98 000**		**-150 000**			**3 163 000**
IFC (2)	1 684 645	1 056 025		-338 935	136 394		2 538 129
Médailles du travail (2)	332 419	136 820		-28 872			440 367
Plan de volontariat	294 359			-294 359			0
Impôts (3)		369 221					369 221
Total prov. pour charges	**2 311 423**	**1 562 066**		**-662 166**	**136 394**		**3 347 717**

(1) dont 388 K€ de provisions pour litiges RH, 2 700 K€ de provisions liées à la cession Candriam et 75 k€ de contentieux juridique repris dans le cadre de la TUP de AAA dans AAIS .

(2) Les provisions pour passifs sociaux (IFC, médailles) ont été actualisées au 31/12/2020 au taux d'actualisation de 0,50 % en baisse par rapport au 31/12/2019. Des mises à jour des tables de turnover et du taux d'évolution des salaires ont été faites pour les évaluations comptables à fin 2020.

(3) Correspond à la notification du redressement fiscal par le contrôleur à l'issue du contrôle fiscal.

IV.6 Etat des créances, produits à recevoir et charges constatées d'avance

Au 31/12/2020	Montant Brut	Échéances	
		moins 1 an	> 1 an < 5 ans
Avances & acomptes versés sur commande (1)	475 113	475 113	
Créances clients (2)	14 796 219	14 796 219	
Créances fiscales et sociales (3)	42 487	42 487	
Autres	140	140	
Charges constatées d'avance (4)	678 974	678 974	
Total	**15 992 933**	**15 992 933**	**0**

(1) dont € 4 506 pour les entreprises Groupe.
(2) dont € 14 536 485 de factures à établir et € 259 734 de factures clients.
(3) correspond essentiellement aux créances de TVA.
(4) les charges constatées d'avance se composent essentiellement de charges d'abonnement de bases de données.

IV.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Valeurs brutes	Valeur Brute au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/2020
Valeurs mobilières -OPC (1)	6 838 827	509 411	3 195 345	4 152 892
Comptes ordinaires	51 509 073		2 947 652	48 561 421
Appel de marge (2)	86 961	39 742 426	39 801 489	27 898
TOTAL	**58 434 861**	**40 251 837**	**45 944 487**	**52 742 211**

(1)la valeur nette du portefeuille d'OPC est de 4 149 K€ au 31/12/2020.
En Janvier 2020, les 25 000 parts du compartiment de la 5ICAV AAF , AAF 5table Return détenues par AAIS dans son portefeuille fonds propres ont été vendues. Ces parts ont été sorties de l'actif pour un montant de 2 500 K€.

(2) AAIS a souscrit à plusieurs compartiments de la SICAV ABN AMRO FUND5 (AAF) au titre d'opérations de « Seed Money ».
Au 31 décembre 2020, les appels de marge au bilan correspondent aux couvertures initiées dans le cadre du portage de certains compartiments de la SICAV AAF.

IV.8 Etat des dettes et charges à payer

Désignation	Montant Brut	Échéances	
		moins 1 an	> 1 an < 5 ans
Dettes fournisseurs (1)	17 000 912	17 000 912	
Dettes fiscales et sociales (2)	6 016 711	5 819 915	196 796
Autres dettes	23 243	23 243	
	23 040 866	**22 844 070**	**196 796**

(1) dont dettes fournisseurs factures non parvenues pour € 16 675 455 (avec € 2 256 735 pour les entreprises liées, € 1 683 577 Groupe France et € 573 158 Groupe ABN hors France).

(2) dont provisions relatives au personnel (Congés payés et bonus essentiellement) pour € 4 368 847, des dettes de TVA pour € 603 974, de cotisations sociales à payer aux organismes sociaux pour €555 010, de taxes à payer pour € 292 307 et d'impôt sociétés pour € 196 508.

V- NOTES AU COMPTE DE RESULTAT

V.1 Chiffre d'affaires

La présentation du chiffre d'affaires a été réalisée selon les prescriptions du Plan Comptable Général adapté aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (Avis CNC n°95-11).
Le chiffre d'affaires est en baisse de 17 M€ entre le 31/12/2020 et le 31/12/2019.

Production vendue de services	31/12/2020	31/12/2019	var	% de variation
Activité de gestion de portefeuille				
Commissions de gestion sous mandat (forfaitaires, proportionnelles et sur performance) (1)	-	124 377	-124 377	*-100%*
Commissions de gestion d'OPC (2)	99 836 718	114 941 964	-15 105 246	*-13%*
Commissions de souscription et/ou rachat d'OPC et commissions d'encours	4 142	*-167 550*	*171 692*	*-102%*
Autres (droits de garde, commissions d'ouverture de compte, d'encaissements de coupons, commissions de mouvements...)	318 326	365 454	-47 128	*-13%*
sous-total	100 159 185	115 264 245	-15 105 061	*-13%*
Activité accessoires (3)				
Honoraires de conseil en investissement, conseil patrimonial de placements et produits financiers (SCPI, assurance-vie ...)	1 610 003	1 922 072	-312 069	*-16%*
Autres (3)	989 000	2 223 359	-1 234 359	*-56%*
TOTAL	102 758 188	119 409 676	-16 651 489	*-14%*

(1) Baisse des commissions de gestion sous mandats de – 124 K€. En 2019, étaient enregistrées dans cette rubrique les commissions perçues au titre de la gestion du Fonds d'investissements spécialisés (CB Lux) . Cette prestation a été reclassée dans la rubrique (2) commissions de gestion d'OPC en 2020 (la prestation s'est terminée en mai 2020).

(2) Les commissions de gestion d'OPC sont en baisse de 15,2 M€ . Cela s'explique essentiellement par les effets du COVID 19 sur les marchés financiers mais également par de la décollecte intervenue surtout à partir du deuxième et troisième trimestres 2020 qui ont eu un impact non négligeable sur les actifs des OPC et donc sur les commissions de gestion générées. A cela est venue s'ajouter une décollecte nette des OPC « actions » et « diversifiés » au profit d'investissements dans des produits de taux moins margés.

(3) Ces activités sont en baisse de – 1,5 M€, du fait principalement que la prestation de conseil avec AAA n'a plus lieu d'être à partir du 4e trimestre 2019 puisqu'il y a eu une transmission universelle de patrimoine (TUP) le 30 septembre 2019 de AAA vers AAIS.

V.2 Détail des charges d'exploitation

(Montants en K€)	Exercice N *31-12-2020*	Exercice N-1 *31-12-2019*	VARIATION *2020-2019*	VARIATION *en %*
Charges d'exploitation :	**90 945**	**104 499**	**-13 554**	**-13%**
Achats	58	28	30	107%
Autres achats et charges externes	73 067	85 519	-12 453	-15%
Impôts, Taxes & Versements assimilés	2 417	2 198	218	10%
Salaires et Traitements	8 651	10 865	-2 214	-20%
Charges sociales	4 004	5 202	-1 198	-23%
Dotations aux amortiss. & aux provisions	1 988	564	1 424	252%
Autres charges	760	122	638	521%

Les charges d'exploitation affichent € 90 945 051 en 2020 contre € 104 499 263 en 2019.

Les autres achats et charges externes ressortent à € 73 066 505 en 2020 contre € 85 519 235 en 2019. Ces montants comprennent des charges liées à l'activité du PNB et des charges de frais généraux et qui se décomposent comme suit :

- Les charges de PNB sont de € 56 815 350 € en 2020 contre € 66 709 022 en 2019 soit une diminution de € 9 893 672.

Elles sont constituées des rétrocessions de gestion financière (délégations de gestion versées aux gérants de la SICAV ABN AMRO Funds) pour un total de 42.4 M€ en 2020 contre 47.6 M€ en 2019. Ces dernières ont diminué de – 11 %.
Elles comprennent, également, les commissions commerciales pour un total de 11.8 M€ en 2020 contre 15.1 M€ en 2019, réglées essentiellement à des sociétés du groupe ABN AMRO (dont 4.8 M€ pour le Groupe Neuflize OBC et 6.0 M€ aux autres entités ABN Amro) . Ces commissions sont en baisse de - 22 % par rapport à l'année dernière soit - 3.3 M€.

Les autres charges de PNB telles que les frais de valorisateurs, dépositaires, charges de conseil, Dealing services sont en diminution de -1.5 M€.

- Les autres achats et charges externes liés aux Frais généraux comprennent les prestations telles locations, assurances, prestations de services Groupe (SLA), honoraires, abonnements et autres prestations de services.

Le montant de ces prestations est de € 17 016 636 en 2020 contre € 17 533 056 en 2019 soit une baisse de 3 % .

Les salaires et traitements s'élèvent à € 8 651 297 en 2020 contre € 10 864 817 en 2019.
Les charges sociales sont à hauteur de € 4 004 447 en 2020 contre € 5 202 393 en 2019.

Le montant des bonus provisionnés chargés, prenant en compte les différés des exercices précédents ressort sur l'exercice à 1 249 363 € contre 2 190 000 € sur l'exercice 2019.

Pour information, le processus d'appréciation, notamment qualitative, permettant l'attribution des bonus individuels, a conduit à provisionner un montant de bonus SMART de € 1 323 570 pour l'exercice 2020.

Les bonus VCP chargés en prenant les différés des exercices précédents ressort sur l'exercice à – 74 207 €.

Les entités du groupe NOBC appliquent les règles du groupe ABN et ont revue les modalités de calcul de la rémunération variable..

Ce changement de calcul implique la prise en compte de l'entièreté de l'enveloppe attribuée avec prorata temporis en fonction des dates de versements.

La part titre attribuée est valorisée à la valeur de marché à chaque arrêté comptable.

Le montant des bonus différés est soumis à une période d'acquisition des droits (« vesting period ») en conformité avec l'échéancier prévu dans les contrats.

Les taxes et versements assimilés s'élèvent à € 2 416 557 en 2020 contre € 2 198 325 en 2019.

Les dotations affichent € 1 987 907 en 2020 contre € 563 987 en 2019.

V.3 Détail des charges et produits financiers

Il ressort un résultat financier de – 468 318 €, lié principalement aux:

- Plus-values réalisées sur les titres de placement pour un montant de + 70 301 €,
- Ecarts de change notamment sur la devise dollar pour un montant de – 183 369 €,
- Intérêts sur les comptes ordinaires pour – 149 959 €
- Et à une provision pour moins-values latentes sur les titres de placement de – 200 255€.

V.4 Impôt sur les bénéfices :

En €	31/12/2020	31/12/2019
	32,02%	34,43%
Résultat net avant impôt	***12 061 684***	***14 845 005***
Impôt courant	3 889 156	4 863 512
Impôt sur plus-value de cession	0	0
Contribution Sociale	103 163	135 317
Crédits d'impôt	-237 655	-176 676
Sous-total IS 2020	***3 754 664***	***4 822 153***
Régularisation IS N-1	-144 638	-44 032
IS au compte de résultat N	***3 610 026***	***4 778 121***
IS de l'exercice	***3 754 664***	***4 822 153***
Résultat net après impôt	**8 307 020**	**10 022 852**

V.5 Effectifs moyens annuel :

	2020	2019
Cadres	82	86
Non cadres	1	0

VI- Transactions entre parties liées

- **Produits et charges de PNB**

		31/12/2020		
en €	Transactions entre parties liées	Groupe France	Groupe Hors France	Total
Commercialisation		- 4 847 481,60	- 5 962 234,78	- 10 809 716,38
	Tiers distributeurs groupe			
	BNOBC	- 1 764 731,48	-	- 1 764 731,48
	NVIE	- 3 082 750,12		- 3 082 750,12
	Commercialisation SICAV AAF			
	ABN Amro Belgique	-	- 1 452 222,67	- 1 452 222,67
	ABN Amro NL	-	- 3 937 414,34	- 3 937 414,34
	Bethmann Bank (Allemagne)	-	- 5 000,96	- 5 000,96
	Moneyou (Allemagne)		- 567 596,81	- 567 596,81
Rétrocession gestion financière		- 95 759,26	-	- 95 759,26
	NVIE	- 95 759,26	-	- 95 759,26
Charges de conseil		- 595 727,18	- 178 802,39	- 774 529,57
	ABN Amro Belgique	-	- 59 602,39	- 59 602,39
	ABN Amro NL	-	- 119 200,00	- 119 200,00
	BNOBC	- 595 727,18	-	- 595 727,18
Charges de commissions entre parties liées		- 5 538 968,04	- 6 141 037,17	- 11 680 005,21

Produits et charges de Frais généraux :

Il existe une convention de groupements de moyens, et autres conventions de mise à disposition notamment de ressources humaines :

- Convention Banque Neuflize OBC (NOBC) – Filiales dont l'objet est la fourniture de prestations de services.
  - Cette charge a représenté 4 595 792 euros pour ABN Amro Investment Solutions au titre de l'exercice.

- Conventions mise à disposition signées avec (montant en HTR):
  - Bethmann Bank AG - 230 315 €

Les refacturations de prestations de services fournies par le groupe ABN ont représenté :

- ABN Amro International Services B.V. 1 093 054 €
- ABN Amro NV 2 904 032 €

VII- ENGAGEMENT HORS-BILAN

Engagements donnés :
La dernière valorisation connue est la situation au 30/09/2020.

Engagement de souscription en parts de FCPR pour 60 000 € (tranches différées).

Engagements reçus :

Néant